

Canada's
Stewardship
Agenda

Implementation
of Priority
Actions

Digital copy available

Please ask library staff for assistance

September 2003

QH
77
.C2
F435
2003

Canada





36 015 688

BVAEP

QH
77
C2
F135
2003

Canada's Stewardship Agenda

Implementation of Priority Actions

Prepared by the
Federal-Provincial-Territorial
Stewardship Working Group

September 2003

Contents



Executive Summary.....	3
Introduction	4
The Priority Actions	4
Federal-Provincial-Territorial Stewardship Working Group ..	5
Examples of Progress on the Priority Actions	5
Action 1: Promote improved cooperation among stewardship programs and, where possible, coordination with conservation and sustainable use initiatives.....	5
Action 2: Establish a Stewardship Network to facilitate collaboration among stewards and help guide the implementation of <i>Canada's Stewardship Agenda</i>	12
Action 3: Continue to develop and enhance the Stewardship Canada Portal.....	16
Action 4: Explore the development of a Stewardship Charter to engage Canadians....	17
Our Concerns and Commitment.....	19
For More Information	20

Executive Summary



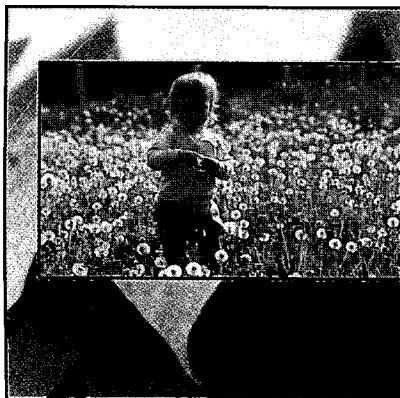
Stewardship has advanced dramatically in Canada in the last several years. Events in the past year have clarified that improved communications within a national stewardship network remain vital. This includes ensuring the future of its supporting tools, in particular the Stewardship Canada Portal. Improved cooperation and collaboration among programs still remains difficult to achieve. Progress on developing a national stewardship charter articulating the commitment equally of like-minded individuals, organizations and institutions is taking shape. Several national and regional conferences at opposite ends of Canada this year have provided opportunities to strengthen the support by Canadians of the goals, objectives and priority actions of *Canada's Stewardship Agenda*.

Canada's Stewardship Agenda (the "CSA") has been a pivotal step in developing these interests, and the commitment across Canada's jurisdictions for a common view of stewardship as it supports biodiversity conservation. However, the CSA largely remains a government initiative. Involvement in the CSA by a wider range of interests such as in the resource industry sector is starting, but engagement of environmental organizations, Aboriginal peoples and other sectors beyond the biodiversity stream remains a challenge. This includes establishing CSA links to watershed conservation policy, oceans stewardship, forest strategy, agricultural policy, parks initiatives and others. In short, the CSA has helped Canadians see stewardship more broadly but its future relevance will be measured by its success in being recognized at the heart of Canada's environmental and natural resources issues.

Stewardship regrettably is not free. Across Canada, funding and people resources for stewardship initiatives are sparse. It has been demonstrated many times that stewardship is an inexpensive option for species and habitat conservation – especially in contrast to the costs of restoration or reintroduction. It has also been shown to be an activity that attracts willing partners and funders, which presents excellent leverage for government funding. Partners are eager to help with the high profile, hands-on work – but stewardship organizations, including natural resource agencies, suffer from a lack of core sustainable funding.

The attention of Ministers and other readers of this report is directed to the sidebars (A-G) in this text that provide examples of successful stewardship initiatives and advances in the last year. The final section of this report entitled "Our Concerns and Commitment" outlines the Working Group's perspective on what needs to be done next and key points for advancing the Stewardship Agenda.

Implementation of Priority Actions



Introduction

Canada's Stewardship Agenda presents the vision of our nation where Canadians are actively working together to sustain our natural life-support systems. The Stewardship Agenda was endorsed by Federal-Provincial-Territorial Resource Ministers in September 2002. The implementation of this Agenda is led by the Federal-Provincial-Territorial Stewardship Working Group, which is working closely with the national Biodiversity Working Group to facilitate implementation of the Canadian Biodiversity Strategy.

This Stewardship Agenda presents goals and a series of objectives as well as four "Priority Actions" for implementation. Upon endorsing the Agenda, the Ministers requested a report on progress in implementing these priority actions as taken over the following year. The full Agenda document, as well as a background *Report on Consultations* and a *Compendium of Stewardship Programs and Activities* and related information are available from the Canadian Wildlife Service, Environment Canada and on the Stewardship Canada Portal (see: www.stewardshipcanada.ca).

This report provides examples of actions initiated during the last year towards the four priority actions, selected successful stewardship initiatives, and a summary of major recommendations from two national stewardship conferences held this past year including the draft Canadian Stewardship Charter. The final section outlines a path forward for the activities of the Stewardship Working Group in the forthcoming year, from September 2003 onward.

The Priority Actions

The four Priority Actions endorsed by Ministers in September 2002 are:

- Action 1:** Promote improved cooperation among stewardship programs and, where possible, coordination with conservation and sustainable use initiatives.
- Action 2:** Establish a Stewardship Network to facilitate collaboration among stewards and help guide the implementation of *Canada's Stewardship Agenda*.
- Action 3:** Continue to develop and enhance the Stewardship Canada Portal.
- Action 4:** Explore the development of a Stewardship Charter to engage Canadians.

Federal-Provincial-Territorial Stewardship Working Group

During the last 12 months, the Federal-Provincial-Territorial Stewardship Working Group has been active in furthering all four Priority Actions of the Stewardship Agenda. Representatives from all the provinces and territories as well as eight federal departments participate in this Working Group.

The Working Group met twice in the past year – in December 2002 in Winnipeg, Manitoba and in July 2003 in Victoria, British Columbia to coordinate activities across jurisdictions and further develop implementation initiatives. This Group has also convened regular conference calls. The Working Group contributed to the planning of two national conferences, the Conference on Canadian Wetlands Stewardship in February 2003 and the Leading Edge Stewardship and Conservation Conference in July 2003. In support of the Stewardship Agenda, the Working Group is facilitating an engagement strategy with natural resources industry associations. A Resource Industries Partnerships Workshop was held during the July 2003 Leading Edge National Stewardship Conference. The Stewardship Agenda is seen as a key opportunity for furthering the recommendations of these two national conferences as well as the recommendations of the National Round Table on the Environment and the Economy's (NRTEE) Natural Capital Task Force in their June 2003 report entitled *Securing Canada's Natural Capital*.

In October 2002, Environment Canada, on behalf of the Working Group, published *Canada's Stewardship Agenda: Naturally Connecting Canadians*. It released a *Report on Consultations Towards Canada's Stewardship Agenda* that supported the Group's drafting of the Agenda. A *Compendium of Stewardship Programs and Activities* in CD-ROM format was also released in April 2003, incorporating over 210 examples of stewardship initiatives submitted by Working Group agencies. These three documents are available on the Stewardship Canada Portal (www.stewardshipcanada.ca) and from Environment Canada's Stewardship Division.

The governance of this Working Group has been clarified through development of a draft Terms of Reference outlining roles and responsibilities of members, supporting functions, reporting relationships and future directions.

Examples of Progress on the Priority Actions

This report presents examples of activities and projects reported by individual jurisdictions. These activities have been implemented to support the four Priority Actions endorsed by the Resource Ministers in September 2002 and implementation of *Canada's Stewardship Agenda*. These are representative of the many jurisdictional responses but in no way are a complete summary of all actions underway across the nation.

Action I:

Promote improved cooperation among stewardship programs and, where possible, coordination with conservation and sustainable use initiatives.

The Federal-Provincial-Territorial Stewardship Working Group is one mechanism now recognized to be fostering greater cooperation across jurisdictions. The linkages of the Stewardship Agenda to the recently released NRTEE *Securing Canada's Natural Capital* report have also been highlighted in consultations throughout the year. Two national stewardship conferences this past year have also facilitated improved communication, and sharing of results and knowledge as well as the building of a common stewardship constituency across Canada. Strong engagement with resource sector industries in building consensus and partnerships for stewardship were facilitated this year in cooperation with several national non-government organizations.

- **Oceans Sector Stewardship Framework:** The Fisheries and Oceans Canada Oceans Sector Stewardship Working Group has produced an Oceans Sector Stewardship Framework that aligns with the goals and objectives of the Stewardship Agenda. The Department has established two working groups, one sectoral across the regions and the other intradepartmental to promote the exchange and coordination of information about stewardship activities across the country. The Stewardship Agenda is being incorporated into the Federal-Provincial-Territorial Canadian Council of Fisheries and Aquaculture Ministers Freshwater Fisheries Task Group and Oceans Task Group implementation plans. Linkages are also being made to the National Program of Action for the Protection of the Marine Environment from Land-Based Activities, a Federal-Provincial-Territorial collaborative arrangement co-chaired by Environment Canada and Fisheries and Oceans Canada.
 - **Voluntary Sector Stewardship Intern:** Fisheries and Oceans Canada, in partnership with Wildlife Habitat Canada and Environment Canada, secured resources for a Stewardship Intern to spend the past year supporting the July 2003 Leading Edge Stewardship Conference along with implementation of the Stewardship Agenda. This was arranged through the Voluntary Sector Initiative of the federal government.
 - **Frenchman River Biodiversity Project:** The Canadian Museum of Nature, based on its experience with the Rideau River Biodiversity Project, has signed a Memorandum of Agreement with the Royal Saskatchewan Museum in partnership with a host of Saskatchewan-based partners to conduct a multi-year study on the biodiversity of the Frenchman River Watershed. The Project will develop related programs and/or products about the health and sustainability of the watershed.
 - **Watershed-based Stewardship:** Fisheries and Oceans Canada assisted the Langley Environmental Partners Society in undertaking a Canada-wide survey of needs and opportunities for watershed-based stewardship organizations, funded by the National Voluntary Sector Initiative. A national workshop on watershed-based and coastal stewardship was held in conjunction with the July 2003 Leading Edge Stewardship Conference. National recommendations are being developed in support of the development of a National Watershed Stewardship Policy.
- **Environmental Stewardship Strategy (ESS):** The Strategy is being developed by Indian and Northern Affairs Canada, promoting the development of departmental environmental policies, directives and procedures as well as enhancing environmental awareness and capacity training related to sound environmental management practices. An ESS Action Plan includes the development of an Indian and Inuit Affairs Program (IIAP) Environmental Management Framework, an IIAP Environment Policy, operational directives and procedures based on environmental protection, assessment, conservation and emergency response, as well as improved contaminated sites management. The Environment and Natural Resources Directorate of the Department is in the process of building the necessary relationships with internal sectors and external agencies to ensure a comprehensive and integrated approach to environmental management. The Indian and Inuit Affairs Program's Environmental Stewardship Strategy is building momentum and will play a significant role in improving the environmental management of activities on reserve lands. The ESS was developed to be an intersectoral plan of action to ensure that environmental concerns are addressed and sound environmental management practices become an integral component of departmental operations. This proactive approach effectively protects the health and safety of First Nations communities while sustainably supporting First Nation economic and social development and minimizing Departmental liability.
- 

- **Biodiversity Stewardship in Resource Industries (BSRI) Initiative:** Industry Canada and Natural Resources Canada supported development of the Biodiversity Stewardship in Resource Industries (BSRI) Initiative and will further support engagement of industry in additional initiatives based on the experience developed through the BSRI. The Department is also supporting the adoption within industry of environmental management systems and the incorporation of best management practices toward biodiversity into these systems.
- **National Parks Stewardship:** The Parks Canada Agency's objectives relating to stewardship of national heritage places include protecting and presenting national heritage places and fostering understanding of and respect for these national symbols; having Canadians recognize and value national heritage places as central to their sense of identity and nationhood; and providing leadership both directly and indirectly, in protecting and presenting heritage places. Parks Canada promotes stewardship through a variety of approaches which, in turn, contribute to the maintenance of the ecological integrity of Canada's national parks system. These complementary approaches include support to biosphere reserves, heritage rivers, cooperating associations, volunteer programs and model forests. Stewardship of the national parks system will lead not only to maintenance of the current state of the parks but also to restoration of their ecological integrity.

Over the past year, Parks Canada has provided funding assistance to provinces and territories for a wide range of Canadian Heritage River technical planning and monitoring studies whose goal is to achieve community stewardship and wise management of Canada's outstanding river heritage. Parks Canada hopes to increase support and funding for cooperating associations, volunteers and biosphere reserves with national parks as their protected core. Projects related to regional landscape partnerships; restoration of ecosystems; better parks management; and informing and involving Canadians will be targeted for support. The Agency, cooperating associations and volunteers are also involved in major stewardship initiatives associated with the national parks, and national historic sites and canals, including a range of education and restoration projects (see Sidebar A).

SIDEBAR A Stewardship Supports National Parks

St. Lawrence Islands National Park: Within the Thousand Islands area of Ontario, Parks Canada partners with local public and private agencies and interests coordinate stewardship programs for conservation of the area's heritage resources. Improved cooperation is viewed as essential to protecting linked resources and related conservation initiatives within a multijurisdictional framework. St. Lawrence Islands National Park supports and provides one of the protected core areas within Canada's newest biosphere reserve, Thousand Islands Frontenac Arch, established in late 2002.

Heritage Foundation for Terra Nova's Pine Martin Education Project: The Newfoundland and Labrador Pine Martin Program is offered through the Heritage Foundation for Terra Nova in partnership with the Western Newfoundland Model Forest. Using the endangered Newfoundland Pine Martin as the primary example, the program strives to communicate the message that we are all stewards of the environment, and that we all have a responsibility to protect it.

Friends of Point Pelee Backyard Habitat Program: This cooperative program provides encouragement, education and empowerment toward the establishment of wildlife habitat and other environmentally sustainable practices within the local landscape in Essex County and Windsor, Ontario. Residents can participate in four categories that all involve the promotion of local biodiversity by using a variety of native trees, shrubs, perennials and grasses.

Friends of Banff Living With Wildlife and Granting Programs: The Living With Wildlife Program has messages built in that allow the audience to learn more about the meaning and importance of ecological integrity. The Living With Wildlife crew speaks directly with over 20 000 people during the course of their "roving the highways" of Banff, Alberta in the summer. The crew converses with visitors and community members about park issues and explains how people can make choices that will affect the ecological integrity of the park. Since 1995, the Friends of Banff have offered grants of up to \$5000 each to individuals and organizations for research, education or stewardship projects that contribute to the protection of the natural and cultural heritage resources of the park.

- **Grasslands Conservation Committee:** Discussions continue among key conservation groups in southern Alberta including Alberta Fish and Wildlife, the Nature Conservancy of Canada and Ducks Unlimited Canada to form a Grasslands Conservation Committee. The Committee will provide a forum for these conservation groups to share information about their programs and to look for opportunities to collaborate on projects in the grassland area. It is modeled on the Parkland Conservation Working Group, which is active in the Parkland Ecoregion. A Meeting between Alberta Fish and Wildlife and Alberta Agriculture, Food and Rural Development was held to share information on selected conservation initiatives and to look for opportunities for greater cooperation and collaboration on these types of programs.
- **Pacific Habitat Conservation and Stewardship Program (HCSP):** This Program has recently ended in British Columbia, but through its five-year life was remarkably successful in establishing a strong regional stewardship network. The HCSP was led by Fisheries and Oceans Canada in partnership with many communities, First Nations and local government agencies (see Sidebar B).

SIDE BAR B Pacific Habitat Conservation and Stewardship Program

The Pacific Habitat Conservation and Stewardship Program (HCSP) was established by the Minister of Fisheries and Oceans in June 1998. The Program sought to establish partnerships and to enhance habitat protection and expanded community capacity to steward fish habitat resources. As of March 31, 2003, HCSP officially ended, but has strongly advanced Fisheries and Oceans Canada toward this vision. The relationships and community capacity that have developed through HCSP are one of the Program's legacies. Over the last five years, Stewardship Coordinators, Habitat Stewards, Habitat Auxiliaries and Habitat Fishery Officers have worked together with community groups, First Nations and local governments to enhance fish habitat stewardship in British Columbia to:

- a) incorporate fish habitat protection requirements into local land and water use plans;
- b) increase public and stakeholder awareness of fish habitat requirements;
- c) improve habitat mapping and inventory data required for land management and resource planning;
- d) increase local stream surveillance and monitoring;
- e) improve compliance monitoring of development projects;
- f) provide technical information, advice and support to partners and communities; and
- g) enhance and restore habitats as part of watershed management plan(s); and increase community responsibility for watershed management.

The HCSP stewards and community partners demonstrated commitment and dedication to environmental stewardship and fish habitat protection. The Program developed a core of dedicated citizens and Fisheries and Oceans Canada staff that participated in HCSP over these last years.

- **Manitoba Stewardship:** Manitoba Conservation works with Environment Canada and other organizations on a variety of stewardship initiatives including the Habitat Stewardship Program for Species at Risk. A Working Group identifies projects and develops an annual stewardship work program for Manitoba. A variety of integrated stewardship initiatives are now being delivered in Manitoba including the successful Riparian Health Initiative (see Sidebar C).
- **Georgia Basin-Puget Sound Research Conference:** Environment Canada's Georgia Basin Ecosystem Initiative and the Puget Sound Action Team hosted the Georgia Basin-Puget Sound Research Conference from March 31 to April 3, 2003 in Vancouver, British Columbia. This event had about 800 participants and focused on sharing science and solutions for ecosystem health in the transboundary Georgia Basin-Puget Sound region, and applying this science in support of decision-making, capacity building, and effective dialogue across disciplines and community interests. It provided a venue to express the ecosystem-based management approach and an opportunity for cross-border scientists, decision makers and stewards to share knowledge and information on important issues such as climate change impacts and adaptation, marine resources, transboundary air quality, indicator development and collaborative management approaches.

- New Brunswick Wetland Stewardship:** The New Brunswick Department of Natural Resources developed a presentation on wetland conservation for individuals and/or organizations undertaking wetland stewardship within their communities. This presentation covers details on the importance of wetlands and the benefits they provide to New Brunswick's citizens. This presentation will be utilized as a resource to focus efforts on the conservation of the province's wetland habitats. The Department also established criteria for a number of Provincially Significant Wetlands to receive highway signage. In partnership with the New Brunswick Department of Transportation, the Department of Natural Resources developed a generic sign that names these important wetlands. These signs will be placed in areas of high visibility along the Province's highways and roads to indicate the presence of a Provincially Significant Wetland. The Wetlands and Coastal Habitat Program of the Department continues to assess potential candidates for signage.
- Watershed MOUs:** The New Brunswick Natural Resources Fisheries Program, Fisheries and Oceans Canada and the Miramichi Watershed Management Committee are finalizing a Memorandum of Understanding. It focuses on improving communication, cooperation and consultation towards better management of the fisheries and fish habitats within the Miramichi Watershed. Similar discussions have been initiated with the Restigouche River Watershed Management Council for the Restigouche Watershed. It is expected that other stewardship arrangements will be developed in each of the other six Recreational Fisheries Areas in New Brunswick.
- Newfoundland and Labrador Habitat Stewardship Programs:** Through the Regional Implementation Board for the Habitat Stewardship Program for Species at Risk and other initiatives, the Province of Newfoundland and Labrador has influenced stewardship activities to ensure cooperation among programs. Examples include the Limestone Barrens Stewardship Program, the Municipal Wetland Stewardship Program and the Piping Plover Stewardship Program (see Sidebar D).

SIDE BAR C Manitoba Riparian Health Initiative

Manitoba's Riparian Health Initiative (RHI) is an innovative approach to stream and lake stewardship. A provincial Riparian Health Council and Regional Working Groups facilitate communication and coordination of partner activities for riparian and associated lands in Agro-Manitoba. The RHI has strengthened the links between divergent interests to help produce the widest possible benefits for agricultural producers, rural communities and the rural environment.

The Riparian Health Council ensures ongoing interaction and coordination of groups involved with riparian initiatives. Chaired by the Manitoba Cattle Producers Association, it includes representation from industry, government and conservation agencies. The Manitoba Habitat Heritage Corporation coordinates activities as the secretariat. Five Regional Working Groups are made up of support and delivery staff of the RHI partners. This framework helps coordinate delivery of riparian stewardship programs in the agricultural landscape. Stewardship projects directly supported through the RHI include grazing management systems that enhance riparian zones and pasture management as well as buffer strips of permanent vegetation on cultivated lands along waterways.

The Program now has 107 projects affecting 214 riparian kilometres (133 miles), 1550 riparian hectares (3827 acres) and 9400 pasture hectares (23 221 acres). The Program has completed 67 projects affecting 140 kilometres (88 miles) of shoreline, 1265 riparian hectares (3130 acres) and 6456 pasture hectares (15 955 acres). The conditions placed on agreements are limited to a 10-year pro-rated agreement with no caveat and a 75% cost share to a maximum of \$2,500 per landowner.



SIDE BAR D Protecting “Beach Birds” – The Piping Plover Stewardship Program in Newfoundland

It is not surprising that there are fewer than 50 endangered Piping Plover (*Charadrius melanotos*) on the Island of Newfoundland, and less than 5% of the Island's extensive coastline consists of Plovers' sandy beach habitat. These beaches are in high demand by humans and birds alike. Consequently, human activities on these beaches must be modified to ensure that the remaining “beach birds,” as shorebirds are collectively called in Newfoundland, have quality habitat to nest and rear their young. This has been the primary task of the Piping Plover Stewardship Program.

Initially, the Program was facilitated by the Inland Fish and Wildlife Division of the Government of Newfoundland and Labrador. From the mid- to late 1990s, government biologists coordinated the funding and training of Piping Plover beach guardians. However, since 2001, the Marine Mountain Zone Corporation (MMZC), in consultation with the Provincial Government, has been coordinating the program. With core funding from the Government of Canada's Habitat Stewardship Program for Species at Risk, the MMZC hired a local steward and educator as coordinator for the Program. Through hard work and dedication, the program has expanded.

- As a result of directed education programs, over 80% of the local people surveyed were aware of Piping Plover issues in 2002.
- As awareness increased, the coordinator facilitated direct stewardship action, with 30 volunteer guardian hours logged in 2001 and 68 hours logged in 2002.
- The program coordinator was able to hire approximately 14 student guardians over two years who spent over 2100 hours on the Piping Plover beaches.
- Since the initial application to the Habitat Stewardship Program, the MMZC have worked hard to increase their partnership base. As a result, from 2001-2003, they reduced their reliance on HSP by approximately 50%.
- At the same time, they have increased the geographic range of their activities, from approximately 50% of the species range in Newfoundland to 100% of the range.

While these results are impressive, the bottom line is “are the Piping Plovers being protected?” The population levels speak for themselves. In 1991, seven adult Piping Plovers were recorded in Newfoundland. In 1996, there were 27 adults observed and in 2002, 47 adults were recorded on the Island. While much of this increase can be attributed to an increased survey effort, the activities of the Piping Plover Stewardship Program in Newfoundland are undoubtedly contributing to the health of the population.

- **Industry Stewardship:** Newfoundland and Labrador, through the Eastern Habitat Joint Venture, has recently partnered with industry – the Iron Ore Company of Canada, and municipal government – the town of Labrador City, to deliver a new biodiversity stewardship initiative in western Labrador. This initiative has also allowed for a new source of non-federal United States match funding for North American Waterfowl Management Plan activities in Newfoundland and Labrador from Rio Tinto, the Iron Ore Company of Canada's parent company.
- **Ontario Stewardship Program:** The Program maintains a working relationship with many stewardship organizations across Ontario including 40 community-based Stewardship Councils. The Ontario Ministry of Natural Resources (OMNR), the Program's representatives and project leaders work to ensure appropriate collaboration with other stewardship initiatives. Other OMNR programs have networks focused on their program area, and those having a significant stewardship component have a representative from Ontario Stewardship as part of the working group, usually called a forum, who leads their network. Examples in south-central Ontario include the Natural Heritage Forum, the Fish and Wildlife Forum and the Forestry Forum. In OMNR's south-central Region, there is a Regional Stewardship Forum that deals with administrative issues related to the program, including integration and networking. The members represent the management committees of each district, as well as a District Manager who represents a linkage to an executive leadership team for the region. The Provincial Stewardship Coordinator is also a member of this regional leadership team. The Ontario Stewardship Leadership Team includes representatives of the programs that fund Ontario Stewardship – providing a linkage to those program area networks.

- **Ontario Stewardship Forum:** Ontario Stewardship hosts this Forum to enable over 25 provincial-level organizations to share information and promote collaboration on new initiatives in stewardship. Representatives from Ontario Stewardship are members of a wide range of committees, working groups and forums, to promote collaboration with related initiatives. The Regional Stewardship Forum fosters integration of Ontario Stewardship within the Ontario Ministry of Natural Resources at the field level.
- **Ontario Beyond 2000:** Ontario's biodiversity initiative and stewardship are integrated into all the appropriate programs of the Ontario Ministry of Natural Resources (OMNR) following the Ministry's highest level strategic direction, *Beyond 2000*. *Beyond 2000* commits the Ministry to a mission of ecological sustainability, which incorporates the concepts of biodiversity conservation and stewardship as its operating philosophy. Each part of the Ministry plays a role to attain that mission, and works with partners where external cooperation is appropriate. There is a range of administrative mechanisms within OMNR that foster cooperation among its own programs, and a strong direction in *Beyond 2000* to work in partnerships. It is prominent in references in the Crown Forest Sustainability Act and its associated regulations, guides and procedures; the Species At Risk Program; the Parks and Protected Areas Program; the Ontario Living Legacy Program (especially the Forest Accord); the Great Lakes Heritage Coast Program; the Eastern Habitat Joint Venture; and in land use planning (especially the Natural Heritage Guidelines). Many of these programs refer to stewardship and community involvement. Similarly, the Ontario Stewardship Program Guide refers to biodiversity conservation as the fundamental rationale for the program. The importance of biodiversity stewardship is showing up in regional strategies such as the Southern Ontario Strategies for Natural Heritage and Forestry. It will have a similar profile in the Fish and Wildlife Strategy that is now being developed. The Ontario Species at Risk Strategy has a significant commitment to cooperation in stewardship and utilizes Ontario Stewardship for much of its community involvement.
- **Yukon Forest Policy Framework:** Yukon is developing a Forest Policy Framework that will eventually lead to new forestry legislation. A central tenet in this work is expected to be local-level planning, specifically to allow effective local stewardship and improved cooperation of wildlife, fish, forestry, forest protection, and other land use and resource planning initiatives. It has established the Forest Stewardship Planning Council in southeast Yukon, which will promote cooperation and integration in forest planning despite the lack of a Final Land Claims Agreement in this area with the Liard and Ross River First Nations.
- **Yukon Stewardship:** Opportunities to further improve coordination with conservation and sustainable use objectives through stewardship will be considered in addressing land- and resource-management policy issues. On April 1, 2003, the Yukon government assumed the regulatory and management responsibility for forestry, lands and minerals from the federal government. Comprehensively developed management programs in these areas recognize the contributions that steward-like behaviour can make towards sustaining the resource-based economies and ecosystem integrity.



- **Canada's National Forest Strategy (NFS):** The NFS Coalition released Canada's fifth National Forest Strategy to Canadians at the 9th National Forest Congress in May 2003. The NFS represents the collective vision and values of Canadians for the future of their forests and is meant to guide Canada's efforts in sustainable forest management. The Strategy is a consensus document developed through extensive consultations with the forest community. It focuses on eight broad themes: ecosystem-based management; sustainable forest communities; rights and participation of Aboriginal Peoples; forest products benefits; knowledge and innovation for competitiveness and sustainability; urban forest and public engagement in sustainability; the contribution of private woodlots to sustainability; and reporting and accountability. The NFS Coalition Secretariat is currently housed within the Canadian Forest Service of Natural Resources Canada.
- **Canadian Model Forest Network Program:** The Program is an innovative means to involve individuals and local communities in accelerating implementation of new approaches to forest management through shared decision-making. Each of Canada's 11 model forests is based on a partnership of groups and individuals possessing a broad range of forest values who collaborate in working toward their shared objective of sustainable forest management within the unique social, economic and ecological conditions in their forest area. Together, the model forests cover more than six million hectares representing the diverse ecology of the major forest regions of Canada. The Model Forest Program has been involved in numerous activities to develop and share approaches to improve forest practices. Many of these have been concerned with biodiversity and include alternative harvesting regimes, research projects, training for forest workers, monitoring methodologies and dissemination of communications. Natural Resources Canada's Canadian Forest Service acts as the Secretariat to the Model Forest Network Program.

Action 2:

Establish a Stewardship Network to facilitate collaboration among stewards and help guide the implementation of Canada's Stewardship Agenda.

Many separate stewardship initiatives have contributed to greater interaction between jurisdictions, non-government organizations, the private sector and on-the-ground stewardship efforts this past year. This has included two national meetings of the Federal-Provincial-Territorial Stewardship Working Group and implementation of two national stewardship conferences – one focused on wetland stewardship and the other on the full range of stewardship initiatives nationwide. In both of these conferences, national recommendations and an action plan are under development for consideration by partners. These are complemented by the actions of many provincial and territorial workshops, active projects and related investments that have significantly expanded the interest and support for stewardship in all sectors.

- **Federal-Provincial-Territorial Stewardship Working Group:** This national Stewardship Working Group met on December 1-3, 2002 in Winnipeg and July 2-3, 2003 in Victoria to coordinate activities across jurisdictions and develop implementation initiatives. The Working Group is facilitating an engagement strategy with industry and resource associations. This included a national Resource Sector Stewardship Workshop on July 5, 2003 as a component of the Leading Edge National Stewardship Conference in Victoria, British Columbia. The Working Group was a partner in developing a National Conference on Canadian Wetlands Stewardship February 3-5, 2003 and promoted the Stewardship Agenda at the Leading Edge National Stewardship Conference in Victoria July 4-6, 2003. It has led development of Canada's Stewardship Agenda since 2000. The Federal-Provincial-Territorial Stewardship Working Group produced the document *Canada's Stewardship Agenda: Naturally Connecting Canadians* in October 2002. At that time the Working Group

also released the *Report on Consultations Towards Canada's Stewardship Agenda* based on the Voluntary Sector Initiative consultations led by Wildlife Habitat Canada in 2001-2002. A *Compendium of Stewardship Programs and Activities* in CD-ROM format was also released in hard copy in April 2003. It includes over 210 examples of stewardship initiatives submitted by Working Group agencies. All three of these documents are available on the Stewardship Canada Portal (www.stewardshipcanada.ca) and from Environment Canada's Stewardship Division.

- **NRTEE Report on Securing Canada's Natural Capital:** The Stewardship Agenda has been promoted as a key opportunity for furthering the recommendations of the National Round Table on the Environment and the Economy Natural Capital Task Force Report, released in June 2003 and highlighted at the National Leading Edge Stewardship Conference in July 2003. The NRTEE Report offers major recommendations for the delivery of broadly-based stewardship programs in Canada.
- **National Conference on Canadian Wetlands Stewardship:** This national policy conference was held in Ottawa, Ontario February 3-5, 2002. It was hosted by the Federal Wetlands Forum and the North American Wetlands Conservation Council (Canada). Over 260 participants from industry, the provinces, federal agencies and environmental non-government organizations worked to develop practical recommendations for wetland conservation stewardship for the forthcoming decade. Two initial reports: *Interim Report: Synthesis of What You Said* and *Wetland Stewardship in Canada* – a collection of the papers developed for this conference, have been published by the North American Wetlands Conservation Council (Canada). A National Implementation Plan is being developed (see Sidebar E).

SIDE BAR E Wetland Stewardship in Canada

The Canadian Wetlands Stewardship Conference in February 2003 recommended three national Strategies to promote wetland stewardship and conservation in the next decade, in addition to a series of supporting actions. A National Implementation Plan is under development.

Strategy 1. Landscape and Watershed Approach: By 2013, have in place an integrated landscape and watershed management approach to wetland conservation and protection across Canada, supported by appropriate incentives, policies, partnerships and programs based on accessible science, data and information.

Supporting Actions:

- a) Create a National Wetland Secretariat
- b) Establish a Wetland Research Fund
- c) Establish a National Integrated Watershed Forum
- d) Create a National Wetland Industry Association
- e) Develop a National Wetland Education and Communication Strategy
- f) Establish a National Coalition of Wetland Education Centres
- g) Promote Partnerships and Decision Making Processes

Strategy 2. National Wetland Inventory: By 2013, have in place a national, repeatable inventory of Canada's wetlands that covers the extent, rarity, class, form and type, health status and functional aspects of wetlands.

Supporting Actions:

- a) Create a Lead Agency for the National Wetland Inventory
- b) Establish the Business Case for the National Wetland Inventory
- c) Ensure Wetland Classification Standards
- d) Initiate a National Wetland Research Program
- e) Implement Wetland Indicators
- f) Report on Progress to Ramsar Convention Conference in 2005

Strategy 3. Policy Framework and Governance Structure:

By 2013, have in place a policy framework, and governance and accountability structure that will support wetland conservation and protection and a sustainable wetland industry.

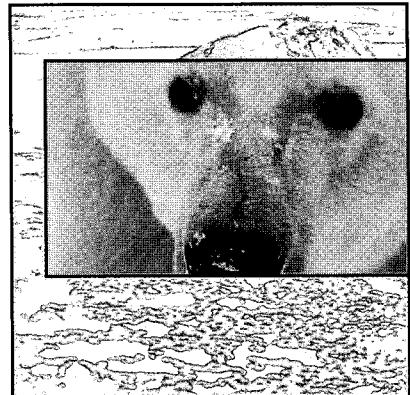
Supporting Actions:

- a) Establish a Lead Agency for Wetland Policy
- b) Promote Policy Change
- c) Initiate Socio-Economic Valuation of Wetlands
- d) Promote Incentives for Wetland Conservation
- e) Establish Greater Accountability
- f) Establish Canadian Wetland Industry Policy
- g) Support Innovation and Technology
- h) Establish National Standards, Protocols and Agreements
- i) Facilitate a Wetland Credits Trading Regime



- **Survey on Industry Engagement in the Stewardship Agenda:** Fisheries and Oceans Canada, Environment Canada, the Canadian Electricity Association and the Forest Products Association of Canada contracted High Park Consultants to prepare a report on industry views and concerns on their engagement in the implementation of Canada's Stewardship Agenda. A series of specific recommendations were produced in a June 2003 draft report; additional work on this initiative continues.
- **Alberta Land Stewardship Centre Workshop:** A one-day workshop, facilitated by the Land Stewardship Centre of Canada, of key conservation organizations in Alberta to discuss the formation of an Alberta Stewardship Council. This Council would be the start of a more formal network of stewards in Alberta to complement existing "informal" networks. It may include representatives from conservation organizations, non-government organizations, governments, industry, producers and landowners. It would promote improved communication, coordinated actions and participation in stewardship. The proposal is continuing discussions with interested participants.
- **Museums and Sustainable Communities:** The Canadian Museum of Nature leads a special interest working group on Museums and Sustainable Communities. Since 2000, this working group has presented workshops at the Canadian Museums Association Annual Conferences. These focus on engaging museums in a process of awareness, learning and action related to their role in creating a culture of sustainability.
- **Salamander Stewardship Project:** The Canadian Museum of Nature's Salamander Stewardship Project entitled *Best Stewardship Practices at the Community Level: Enhancing Native Plants Biodiversity* in 2002 held a conference, a small exhibit, field trips and a one-day forum, with stakeholders from community groups, naturalist clubs, municipalities, academic institutions, governmental agencies, conservation agencies and private initiatives. The Museum has developed a template of activities that is currently being promoted in other parts of the country.
- **Manitoba Habitat Stewardship Network:** This Network is an informal group of Manitoba agencies involved in habitat stewardship projects that meets once or twice a year to keep each other informed of activities in their various programs. The group meets to allow for communication, to avoid duplication and increase cooperation among the various programs; update one another about future plans and opportunities; and assess gaps that are not being addressed by current activities.
- **New Brunswick Wetlands and Coastal Habitat Program:** This initiative led by the New Brunswick Department of Natural Resources is establishing itself as the information hub for wetland conservation in the province. The Program is compiling information on departments, individuals and non-government organizations who have interests and/or expertise in wetland conservation. From the information gathered, a geographic database is being created and updated that will enable the collaboration of government departments and/or organizations on wetland stewardship initiatives. Future intentions are to map conservation activities through a geographic information system database to assess gaps in wetland conservation across the province. The Department held a number of Wetland Stewardship Information Sessions across the province in March and April 2003. Using the information gathered from the province's conservation community, sessions were designed strategically to allow ample opportunity for participation by individuals, communities and organizations. These sessions focused on providing information on wetland conservation issues as they apply to New Brunswick. Efforts have been made to provide an overview of the conservation resources available, and the future focus of government and partnerships to conserve critical wetland habitats.

- **Newfoundland and Labrador Conservation and Stewardship Conference:** This provincial conference was held to discuss conservation strategies and was hosted by the Newfoundland and Labrador Legacy Nature Trust. A presentation was made on the development of Canada's *Stewardship Agenda*. The Province was previously instrumental in the formation of the Stewardship Association of Municipalities, which provides a forum for wetland stewardship community to discuss wetland stewardship issues. The Association has been provided updates on the development of the agenda and was given copies of the Agenda at its Fall 2002 meeting.
- **New Brunswick Land Conservation Conference:** The First New Brunswick Land Conservation Conference was held in Fredericton, New Brunswick on April 12-13, 2003. The objectives of this conference were to build capacity for stewardship, share information on opportunities for conservation of ecologically sensitive lands, recognize the efforts of volunteers and promote the role of non-government land trusts in stewardship in New Brunswick. About 80 participants from the Maritime Provinces and northeastern states of the USA participated. Several papers focused on partnership opportunities in stewardship programs in rural and urban areas and national programs such as Ecological Gifts, EcoAction, Habitat Stewardship and Canada's *Stewardship Agenda*. The meeting was sponsored in part by the New Brunswick Environmental Trust Fund.
- **Ontario Community Fisheries and Wildlife Involvement Program (CFWIP):** The Ontario Ministry of Natural Resources provides \$1 million annually to cover the material costs of 20 000 volunteers who enhance fish and wildlife populations and habitats through the CFWIP. This program and Ontario Stewardship are closely linked administratively and their projects in the field are mutually supportive. Projects include spawning bed creation, wildlife census, streambank enhancement, nest structure construction, education trail development and reintroduction of extirpated species such as Wild Turkeys and Peregrine Falcons (see Sidebar F).
- **Support for Stewardship in Quebec:** In Quebec, several government ministries and public organizations strongly support the efforts of people and the private sector to protect nature and enhance biological diversity. For many years, the Quebec Ministry of the Environment has financially supported the voluntary conservation and stewardship activities of environmental groups through its *Programme de soutien à la mission des organismes nationaux* and its *Programme Action-Environnement*. These programs have permitted the achievement by various environmental organizations and educational institutions of a range of initiatives. In 2002, the Ministry of the Environment established the Voluntary Conservation Program with the objective of supporting initiatives of non-government organizations and private property owners for the protection of biodiversity. The Ministry also created a program to develop a network of privately



SIDE BAR F Ontario Stewardship

The Ontario Stewardship Program and the Community Fisheries and Wildlife Involvement Program work with over 4000 partner organizations, and involve over 30 000 volunteers in about 1200 projects annually. Ontario Stewardship focuses on bringing people (e.g. diverse programs and initiatives) together to advance stewardship. Ontario Stewardship is funded by the Forestry and the Fish and Wildlife Programs of the Ontario Ministry of Natural Resources. Ontario Stewardship also assists other programs (e.g. Natural Heritage, Species at Risk, Water) with their delivery. Ontario Stewardship is seen, within the Ministry and in the rural community, as an integral factor in conservation and community involvement.

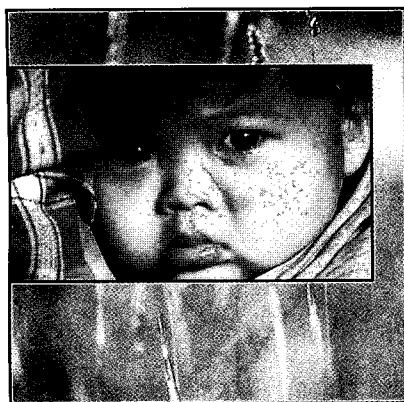
The Province of Ontario is using the Ontario Stewardship Program as the mechanism to connect the stewardship components of a wide array of "program focused networks." Each network that focuses on a specific topic (e.g. Species At Risk, natural heritage, biodiversity, forest management planning) links into the Ontario Stewardship Network for its stewardship focus. The Ontario Stewardship Forum shares information among about 25 stewardship organizations – each with its own network, in Ontario. Collectively, these organizations have well over 200 000 members in the network. The Ontario Stewardship Program has over 50 staff and 500 volunteer counselors, each of whom is involved in other organizations and networks. All of these people within the Ontario Stewardship Program and its Councils, are becoming familiar with the Stewardship Agenda and understand how their own efforts contribute to the Agenda's goals and objectives. The Ontario Stewardship Program and Forum provide feedback that guides further implementation. These positively influence the network in a systemic process (versus a topdown or bottom-up linear process). Development of this mechanism is "in process." It will take time to connect the many internal and external networks, as well as to develop the functional capacity and capabilities of the liaison people who provide the connection between sub-networks. The networks have specific interests in the implementation of Canada's *Stewardship Agenda*.

protected areas recognizing the initiatives and partnership interests demonstrated by organizations working in the nature conservation field. This financial aid program is supported partly by private sector contributions. Since December 2000, le Fonds d'action québécois pour le développement durable, established by the Government of Quebec, has supported about 25 projects under this program to enhance biodiversity and ecological infrastructure. The program has seen investment of over \$12 million involving support by many people and organizations. Each year for the last six years, the exceptional contributions of individuals and organizations in Quebec supporting conservation and biodiversity enhancement have been recognized through the awarding of the prize Phénix de l'environnement.

Action 3:

Continue to develop and enhance the Stewardship Canada Portal.

During this past year, the Federal Provincial-Territorial Stewardship Working Group also struck an ad-hoc Subgroup to develop a revised Business Plan for the Stewardship Canada Web Portal. This Subgroup's work was completed in May 2003. Focus group discussions with potential funding partners are ongoing. The revised Business Plan addresses issues of financial efficiency, technical specifications and project governance. The Portal's financing remains a difficult issue and this has stalled progress. However, several federal agencies, four provincial governments and the private sector are currently supporting the national and provincial hubs in British Columbia, Saskatchewan, Ontario and Newfoundland and Labrador. Additional hubs and contributors are anticipated.



- **Stewardship Portal Business Plan:** In December 2002, the Federal-Provincial-Territorial Stewardship Working Group established an ad-hoc Subgroup to develop a revised Business Plan for the Stewardship Canada Portal (www.stewardshipcanada.ca). This Plan was completed in May 2003. Focus group discussions with potential funding partners were used to help refine its content. This Subgroup met in January 2003 and worked by teleconferences to complete this task, which included a professional survey of portal user attitudes and recommendations. The revised Business Plan addresses issues of financial efficiency, technical specifications and portal governance. The Stewardship Canada Portal remains operational with provincial hubs now established in British Columbia, Saskatchewan, Ontario and Newfoundland and Labrador. The Stewardship Working Group is actively identifying the resources needed to implement this action through this revised Business Plan for the Stewardship Canada Portal.
- **Alberta Stewardship Portal:** A provincial non-government organization, the Land Stewardship Centre of Canada, has expressed interest in being the "home" for Alberta's stewardship portal hub. However, much work needs to be done such as determining support, identifying costs and potential funders and partners, and developing terms of reference for the Alberta web hub and a business plan. The Alberta group is providing advice on the national portal initiative.
- **New Brunswick Wetland and Coastal Stewardship Web Site:** A New Brunswick wetland stewardship web site has been developed by the New Brunswick Department of Natural Resources. The project has gathered existing conservation resources that apply to the province's wetland situation. These resources have been made available to the public (see: www.gnb.ca/0078/fw/Wetlands/publications-e.asp).

- **Newfoundland and Labrador Stewardship Portal:** The Province fully supports the concept of the Portal and has provided financial assistance to help in its development. There is now minor administrative support by the Province and an administration committee is being developed. The Province also has actively participated in the Stewardship Canada Portal Subgroup. Provincial agencies and communities are encouraged to link to the portal as a first step to becoming involved.
- **Ontario Stewardship Portal:** Ontario Stewardship has advocated and fostered the development of the Ontario Stewardship Centre (see: www.stewardshipcentre.on.ca). Partnerships have characterized Ontario Stewardship content development, especially the *Directory of Demonstration Sites*, which is used as a model for other provinces. Ontario Stewardship is continuing to lead the development of the business administration of the Ontario Stewardship Centre. Development of formal partnerships with key organizations has been arranged in principle, but has been delayed until the national level portal business plan and funding is confirmed.

Action 4:

Explore the development of a Stewardship Charter to engage Canadians.

The Federal-Provincial-Territorial Stewardship Working Group's efforts to develop a Canadian Stewardship Charter were advanced this year and further developed during the July 2003 Leading Edge Conference. A draft Charter has been proposed (see Sidebar G).

- **Models for a Stewardship Charter for Canada** was a topic of considerable discussion at the December 2002 and July 2003 Federal-Provincial-Territorial Stewardship Working Group meetings. A major point to clarify is if the Stewardship Charter will serve the interests of a broad, public stewardship coalition or the implementation of the Stewardship Agenda and its interjurisdictional contributors. Several initial concepts for a Stewardship Charter have been tabled for additional consideration by the Working Group.
- **Wetland Stewardship Certificate:** In an effort to promote the importance of wetland conservation in New Brunswick, a *Wetland Stewardship Certificate* was developed. This document will be provided on behalf of the Department of Natural Resources to individuals and/or organizations whose efforts exemplify wetland conservation.
- **Leading Edge Conference:** Over 600 participants attended Canada's second major stewardship event in 2003, the Leading Edge Conservation and Stewardship Conference, held in Victoria, British Columbia from July 4-6. Representatives of land trusts, individual stewards, government agencies, Aboriginal peoples, Canada's young professionals and industry participated. A wide diversity of workshops and training sessions were held including development of a Vision and Conference Statement, key recommendations to lay the foundation for the next decade of stewardship in Canada, and a draft Canadian Stewardship Charter. A working committee of conference participants was established at the Leading Edge Stewardship Conference to discuss and develop a draft of a Canadian Stewardship Charter. A working draft was tabled at the Conference for discussion (see Sidebar G).

SIDE BAR G Draft Canadian Stewardship Charter Developed by the Leading Edge Conference (July 2003): Support and Commitment for Canadian Stewardship

Vision for an Action Plan

The multi-sectoral stewardship and conservation community in Canada will build a ten-year Canadian Action Plan for Stewardship, to be driven by a Stewardship Task Force, to advance the role of stewardship and conservation in protecting our natural and cultural heritage.

Stewardship involves all Canadians – including landowners and other individual citizens, private companies and volunteers – who are caring for land, air and water and are sustaining the natural processes on which life depends.

Stewardship provides tools and beneficial management practices to support the wise use of Canada's natural resources sustaining the broad diversity of services – ecological, social and cultural – that can be derived from them. Stewardship is also part of the broader voluntary effort in which Canadians from all walks of life and all age groups share a commitment to foster vibrant, healthy communities.

Stewardship is not a new concept but it has not received the visibility it deserves. In the fall of 2002, the endorsement of *Canada's Stewardship Agenda* by all federal, provincial and territorial Canadian natural resource ministers marked a new beginning. This has provided the framework for a Canadian Action Plan for Stewardship. The subsequent work of the Natural Capital Task Force of the National Round Table on the Environment and the Economy (NRTEE) has led to further development of the outline of this Action Plan.

Principles

We, the undersigned, are committed to a Canadian Action Plan for Stewardship based on the following principles:

1. Stewardship builds on the strong connection between Canadians and their natural heritage.
2. Stewardship initiatives respect the interests and rights of all participants.
3. Stewardship is based on knowledge, ecological principles and ecosystem approaches.
4. Stewardship depends on collaborative action, local capacity and ownership.
5. Stewardship is fast becoming a recognized essential tool to make resource and community sustainability a reality at the local, national and international levels.
6. Stewardship is transparent and inclusive, and requires long-term commitments.

Canadian Action Plan for Stewardship – From Words to Action

There has already been substantial consultation with the stewardship and conservation community through the creation of *Canada's Stewardship Agenda* and a series of national stewardship conferences and workshops since 2000. The NRTEE has also laid out key recommendations. Knowledge gaps, needs and opportunities related to stewardship and conservation have been identified. It is now time to take the action needed. Consultation will continue to be a driving force for progress in stewardship and sustainability. We will now move forward and create a Canadian Action Plan for Stewardship to provide an overall strategy and focus for stewardship across Canada.

To do so, the Canadian stewardship and conservation community has identified the following priority areas for actions that need to be addressed to ensure a vibrant Canadian stewardship movement:

Ensuring organizational advancement:

- Strengthen the networks of stewards across Canada.
- Promote a nationally coordinated land trust movement in all parts of Canada.
- Develop broader national engagement of industry, conservation organizations and Aboriginal peoples in stewardship initiatives.

Strengthening the path forward:

- Link *Canada's Stewardship Agenda*, the results of the 2003 Leading Edge Conference and Canadian Wetlands Stewardship Conference together in the development of a 10-year Canadian Action Plan for Stewardship (CAPS) that complements the recommendations of the NRTEE Report on *Securing Canada's Natural Capital*.

Creating program tools:

- Foster the availability of information on stewardship activities, programs and funding.

Advancing legal, economic and policy tools:

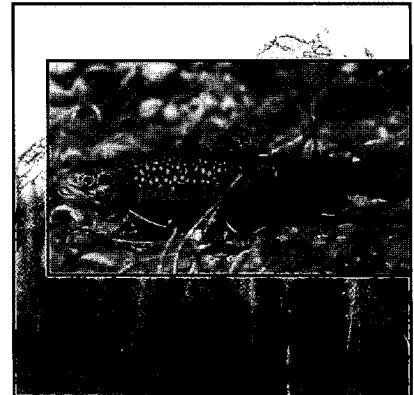
- Implement further positive change in federal, provincial and territorial regulations and policies that foster stewardship initiatives and support.

We commit ourselves to making the Canadian Action Plan for Stewardship a reality and to fully supporting its implementation through work in our communities and through our organizations. In order to assure continuity and continued progress, the Canadian Stewardship Charter emanating from the 2003 Leading Edge Conference establishes a Stewardship Action Plan Task Force. It will support the effort and activities needed to develop this Action Plan and monitor progress through to the next National Stewardship Conference in mid-2006.

Our Concerns and Commitment

The Federal-Provincial-Territorial Stewardship Working Group notes the following issues of concern with respect to further implementation of Canada's *Stewardship Agenda* (CSA):

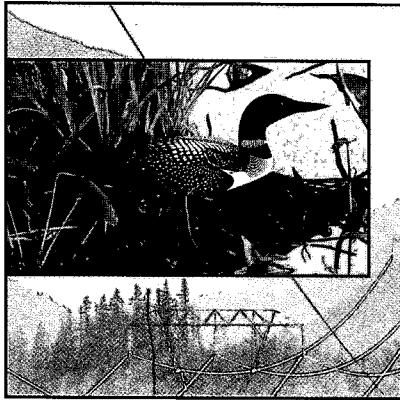
- The CSA, while providing a context for the diverse array of interests in stewardship across Canada, needs to continue to evolve as a national umbrella for stewardship initiatives, but does not have capacity to engage all possible avenues at once.
- The CSA to date has primarily been a government-led initiative and needs to more broadly engage Canada's major environmental non-government organizations. Initial engagement efforts have identified many excellent opportunities to pursue.
- A Resource Sector Engagement Strategy needs to build further upon the interest expressed this year by national industry associations in CSA engagement.
- The participants in the February 2003 Canadian Wetlands Stewardship Conference and the July 2003 Leading Edge Stewardship Conference have generated many positive recommendations. There is an expectation that these will strongly influence the future direction of the CSA.
- Consultations with Aboriginal interests in Canada have not yet been adequate to solicit their engagement in the CSA.
- Broader connection of the Stewardship Agenda to additional interjurisdictional initiatives is imperative, beyond linking the CSA only to the implementation of the Canadian Biodiversity Strategy. Examples include the Canadian Oceans Stewardship Strategy, the National Forest Strategy, the Agricultural Policy Framework, the Canadian Parks Council as well as the development of a National Watershed Stewardship Policy.



With these concerns in mind, the Working Group in the forthcoming year will:

- a) Work with the leaders and organizations representing the resource sector to initiate joint projects and foster the ongoing dialogue on resource sector stewardship and engagement in Canada's *Stewardship Agenda*. This will be undertaken through a Subgroup of the Stewardship Working Group. This will include ongoing liaison with the High Park Initiative on industry engagement in the CSA.
- b) Establish working relationships with sectoral groups and interjurisdictional bodies through initiatives that build their engagement in the CSA, such as those in the mining, water, wetlands, Aboriginal, parks, agriculture and fisheries sectors. This will include providing a "sounding board" for the stewardship component of larger-scale initiatives of these sectors. It also includes brokering contacts that will enhance collaboration and program integration. Through this process, the Working Group will ensure that the CSA evolves to meet new challenges in the forthcoming three to five-year time horizon.
- c) Create further linkages of the CSA to national policy initiatives supporting stewardship such as the Agricultural Policy Framework, the Freshwater Fisheries Strategy and the Canadian Oceans Stewardship Strategy.
- d) Facilitate ongoing development of a Canadian Stewardship Action Plan and Canadian Stewardship Charter as recommended by the July 2003 Leading Edge National Stewardship and Conservation Conference.

-
- e) Monitor the development of an Implementation Plan for the national recommendations on wetland stewardship that have been produced by the Wetlands Task Force of the Canadian Wetlands Stewardship Conference held in February 2003.
 - f) Facilitate linkages to the recommendations of the NRTEE *Securing Canada's Natural Capital Report* and offer assistance and advice to those charged with their implementation.
 - g) Continue to focus the Stewardship Canada Portal towards achievable results and sources of support.



For More Information

Stewardship Division
Canadian Wildlife Service
Environment Canada
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Fax: (819) 953-3575

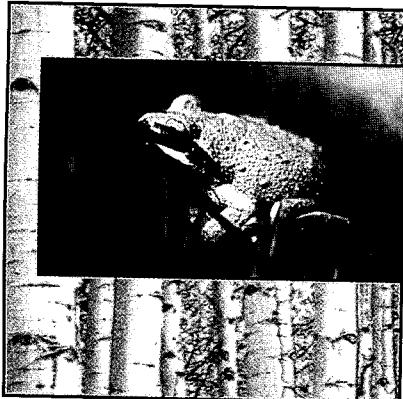
Programme
d'intendance
du Canada

Mise en œuvre
des mesures
prioritaires

Préparé par le
Groupe de travail
fédéral-provincial-territorial
sur l'intendance

Septembre 2003

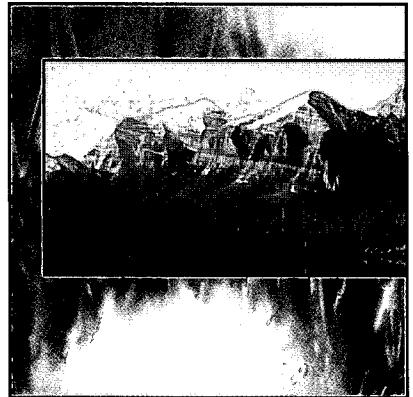
Table des Matières



Résumé	3
Introduction	4
Des mesures prioritaires.....	4
Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'intendance	5
Exemples de progrès concernant les mesures prioritaires ...	5
Mesure no 1 : Encourager la collaboration accrue entre les programmes d'intendance et, où cela est possible, la coordination avec les initiatives de conservation et d'utilisation durable.	5
Mesure no 2 : Établir un réseau d'intendance pour faciliter la collaboration entre les intendants et pour aider à orienter la mise en œuvre du <i>Programme d'intendance du Canada</i>	12
Mesure no 3 : Continuer à développer et à améliorer le Portail de l'intendance du Canada.....	16
Mesure no 4 : Étudier l'élaboration d'une Charte de l'intendance pour engager la participation des Canadiens et des Canadiens.....	17
Nos préoccupations et notre engagement	19
Pour de plus amples renseignements.....	20

Résumé

Au cours des dernières années, il y a eu des progrès remarquables de l'intendance au Canada. Les événements de la dernière année ont clairement établi que la communication améliorée demeure essentielle dans le réseau national d'intendance, ce qui comprend assurer l'avenir de ses outils de soutien, notamment du Portail de l'intendance du Canada. La coopération et la collaboration accrues parmi les programmes sont toujours difficiles à atteindre. Nous avançons dans l'élaboration d'une charte nationale de l'intendance exprimant l'engagement égal de particuliers, d'organismes et d'institutions partageant la même vision. Plusieurs conférences nationales et régionales d'un bout à l'autre du Canada ont fourni cette année des occasions de renforcer le soutien des Canadiennes et des Canadiens quant aux buts, objectifs et mesures prioritaires du *Programme d'intendance du Canada*.

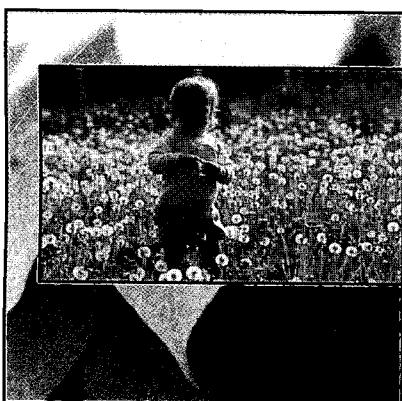


Le *Programme d'intendance du Canada* (le « PIC ») a été un jalon crucial du développement de ces intérêts et de l'engagement de l'ensemble des compétences du Canada à une perception partagée de l'intendance dans son rôle de soutien de la conservation de la biodiversité. Le PIC demeure, en grande partie, une initiative gouvernementale. La participation au PIC par une gamme élargie d'intérêts, par exemple le secteur de l'industrie de mise en valeur des ressources, commence, mais l'engagement des organismes environnementaux, des peuples autochtones et des autres secteurs à l'extérieur du domaine de la biodiversité demeure un défi. Cela comprend établir des liens du PIC à la politique de conservation des bassins versants, à l'intendance des océans, à la stratégie sur les forêts, à la politique agricole, aux initiatives dans les parcs et à d'autres activités. Bref, le PIC a aidé les Canadiennes et les Canadiens à avoir une perception plus générale de l'intendance, mais une partie de sa pertinence future sera mesurée par son succès à être reconnu comme élément essentiel des dossiers environnementaux et des ressources naturelles du Canada.

Malheureusement, l'intendance n'est pas gratuite. Partout au Canada, les ressources en financement et en personnes pour les initiatives sont limitées. Il a été démontré à maintes reprises que l'intendance est une option peu coûteuse pour la conservation des espèces et des habitats, particulièrement en contraste aux coûts de la restauration et de la réintroduction. Il a aussi été démontré que l'intendance est une activité qui attire des partenaires et des sources de financement favorables, lesquels représentent d'excellentes occasions d'effet de levier sur le financement gouvernemental. Les partenaires souhaitent ardemment aider à ces activités très en vue et pratiques, mais les organismes d'intendance, y compris ceux qui s'occupent des ressources naturelles, sont affaiblis par un manque de financement de base durable.

Nous dirigeons l'attention des ministres et des autres lecteurs du présent rapport aux encadrés (A à G) qui donnent des exemples d'initiatives d'intendance réussies et des progrès au cours de la dernière année. La dernière section du présent rapport, intitulée « Nos préoccupations et notre engagement », décrit le point de vue du Groupe de travail sur ce qui devrait maintenant être fait et sur les points clés pour mettre de l'avant le Programme de l'intendance.

Mise en œuvre des mesures prioritaires



Introduction

Le *Programme d'intendance du Canada* présente une vision d'une nation où les Canadiens et les Canadiennes travaillent activement ensemble à maintenir nos mécanismes naturels essentiels à la vie. Le Programme d'intendance a été entériné par les ministres des Ressources des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en septembre 2002. Le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'intendance, qui collabore étroitement avec le Groupe de travail national sur la biodiversité afin de faciliter la réalisation de la Stratégie canadienne de la biodiversité, dirige la mise en œuvre de ce Programme.

Le Programme d'intendance présente des buts et une série d'objectifs ainsi que quatre « mesures prioritaires » pour la mise en œuvre. Lorsqu'ils ont entériné le Programme, les ministres ont demandé un rapport sur les progrès dans la mise en œuvre de ces mesures prioritaires telles qu'adoptées au cours de l'année suivante. Le document complet contenant l'énoncé du Programme ainsi qu'un document contextuel intitulé *Rapport sur les consultations* et un *Compendium des programmes et activités d'intendance* ainsi que de l'information afférentes sont disponibles auprès du Service canadien de la faune d'Environnement Canada et sur le site Internet du Portail de l'intendance du Canada (voir : www.intendancecanada.ca).

Ce rapport présente des exemples de mesures mises en œuvre au cours de la dernière année concernant les quatre mesures prioritaires, certaines initiatives réussies en matière d'intendance et un résumé des principales recommandations des deux conférences nationales sur l'intendance tenues l'an dernier, y compris l'ébauche de la Charte canadienne de l'intendance. La dernière section esquisse un plan concernant les activités du Groupe de travail sur l'intendance pour l'année à venir, à compte de septembre 2003.

Des mesures prioritaires

Les quatre mesures prioritaires entérinées par les ministres en septembre 2002 sont les suivantes :

Mesure no 1 : Encourager la collaboration accrue entre les programmes d'intendance et, où cela est possible, la coordination avec les initiatives de conservation et d'utilisation durable.

Mesure no 2 : Établir un réseau d'intendance pour faciliter la collaboration entre les intendants et pour aider à orienter la mise en œuvre du *Programme d'intendance du Canada*.

Mesure no 3 : Continuer à développer et à améliorer le Portail de l'intendance du Canada.

Mesure no 4 : Étudier l'élaboration d'une Charte de l'intendance pour engager la participation des Canadiennes et des Canadiens.

Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'intendance

Au cours des 12 derniers mois, le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'intendance s'est employé à faire progresser les quatre mesures prioritaires du Programme d'intendance. Des représentants de toutes les provinces et territoires de même que huit ministères fédéraux participent aux travaux du Groupe de travail.

Le Groupe de travail s'est réuni deux fois au cours de l'année dernière, soit en décembre 2002 à Winnipeg (Manitoba) et en juillet 2003 à Victoria (Colombie-Britannique), afin de coordonner les activités entre les compétences et d'élaborer davantage les initiatives de mise en œuvre. Le Groupe a aussi régulièrement organisé des téléconférences. Le Groupe de travail a contribué à la planification de deux conférences nationales, la Conférence nationale sur l'intendance des terres humides du Canada en février 2003 et la conférence L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada en juillet 2003. À l'appui du Programme d'intendance, le Groupe de travail favorise une stratégie d'engagement avec les associations industrielles liées aux ressources naturelles. Dans le cadre de la conférence L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada de juillet 2003, on a tenu un atelier sur les partenariats avec les industries primaires. On considère le Programme d'intendance comme une occasion importante de mettre davantage en œuvre les recommandations de ces deux conférences nationales ainsi que les recommandations du Groupe de travail sur le capital naturel de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) dans son rapport de juin 2003 intitulé *Préserver le capital naturel du Canada*.

En octobre 2002, Environnement Canada a publié, au nom du Groupe de travail, le *Programme d'intendance du Canada : Lier naturellement les Canadiens et les Canadiennes* et rendu public un *Rapport sur les consultations sur le Programme d'intendance du Canada* qui appuyaient la façon dont le Groupe avait ébauché le Programme. On a également rendu public en avril 2003 un *Compendium des programmes et activités d'intendance* sur cédérom intégrant plus de 210 exemples d'initiatives en matière d'intendance qu'avaient présentés les organismes du Groupe de travail. On peut obtenir ces trois documents sur le Portail de l'intendance du Canada (www.intendancecanada.ca) et auprès de la Division de l'intendance d'Environnement Canada.

On a précisé l'intendance de ce Groupe de travail en élaborant une ébauche du cadre de référence présentant les rôles et responsabilités des membres, les fonctions de soutien, les relations en matière de rapports et les orientations futures.

Exemples de progrès concernant les mesures prioritaires

Ce rapport présente des exemples d'activités et de projets dont a fait état chaque compétence. On a mis en œuvre ces activités dans le but de soutenir les quatre mesures prioritaires qu'avaient entérinées les ministres des Ressources en septembre 2002 et la mise en œuvre du *Programme d'intendance du Canada*. Ces exemples illustrent les nombreuses réactions des compétences, mais ils ne représentent nullement un résumé complet de toutes les mesures en cours au pays.

Mesure no 1 :

Encourager la collaboration accrue entre les programmes d'intendance et, où cela est possible, la coordination avec les initiatives de conservation et d'utilisation durable.

Le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'intendance est un mécanisme dont on reconnaît maintenant qu'il favorise une plus grande coopération entre les compétences. On a également mis en lumière, dans le cadre de consultations tenues tout au long de l'année, les liens entre le Programme d'intendance et le Rapport de la TRNEE rendu public récemment et intitulé *Préserver le capital naturel du Canada*. Au cours de l'année dernière, deux conférences nationales sur l'intendance ont également favorisé une meilleure communication, de même que le partage de résultats et de connaissances ainsi que l'édification d'une base commune d'intendance à l'échelle du Canada. Un solide engagement de la part des industries du secteur des ressources a contribué à édifier, cette année, un consensus et des partenariats concernant l'intendance en coopération avec plusieurs organisations non gouvernementales nationales.

- **Cadre d'intendance du secteur des océans :** Le Groupe de travail sur l'intendance du secteur des océans de Pêches et Océans Canada a produit un cadre d'intendance du Secteur des océans qui correspond aux buts et aux objectifs du Programme d'intendance. Le ministère a mis sur pied deux groupes de travail, un groupe sectoriel portant sur toutes les régions et un groupe interministériel afin de favoriser les échanges et la coordination de l'information au sujet des activités d'intendance partout au pays. Le Programme d'intendance est incorporé au plan de mise en œuvre du Conseil canadien fédéral-provincial-territorial des pêches et de l'aquaculture et au Groupe de travail des ministres des pêches en eau douce et au Groupe de travail des océans. Des liens s'établissent aussi présentement avec le Programme d'action national pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, un accord fédéral-provincial-territorial de collaboration coprésidé par Environnement Canada et Pêches et Océans Canada.
- **Stagiaire de l'intendance du secteur bénévole :** Pêches et Océans Canada, en partenariat avec Habitat faunique Canada et Environnement Canada, a obtenu des ressources pour qu'un stagiaire de l'intendance consacre l'année qui vient de s'écouler à appuyer la conférence nationale de 2003 intitulée L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada de même que la mise en œuvre du Programme d'intendance. Ceci s'est organisé par le biais de l'Initiative du secteur bénévole du gouvernement fédéral.
- **Projet sur la biodiversité de la rivière Frenchman :** Fort de son expérience dans le cadre du Projet sur la biodiversité de la rivière Rideau, le Musée canadien de la nature a signé un protocole d'entente avec le Royal Saskatchewan Museum en partenariat avec une gamme de partenaires de la Saskatchewan dans le but de réaliser une étude pluriannuelle sur la biodiversité du bassin versant de la rivière Frenchman. Le projet élaborera des programmes et/ou des produits connexes relatifs à la santé et à la durabilité du bassin versant.
- **Intendance des bassins versants :** Pêches et Océans Canada a aidé la Langley Environmental Partners Society à entreprendre une étude pancanadienne des besoins et des possibilités pour les organisations d'intendance des bassins versants, financée par l'Initiative nationale du secteur bénévole. Un atelier national sur l'intendance des bassins versants et des côtes a eu lieu conjointement avec la conférence L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada de juillet 2003. On élabore actuellement des recommandations nationales pour appuyer la préparation d'une Politique nationale d'intendance des bassins versants.



• **Stratégie de gérance de l'environnement (SGE) :** La Stratégie est présentement élaborée par Affaires indiennes et du Nord Canada et elle favorise l'élaboration de politiques, de directives et de procédures ministérielles en matière d'environnement de même qu'elle augmente la sensibilisation à l'environnement et la capacité en matière de formation liées à de saines pratiques de gestion environnementale. Un plan d'action en matière de SGE comprend la mise sur pied d'un cadre de gestion environnementale du Programme des affaires indiennes et inuit (PAII), une politique environnementale liée au PAII, des directives et des procédures opérationnelles fondées sur la protection de l'environnement, l'évaluation, la conservation et les mesures d'urgence, ainsi qu'une gestion améliorée des sites contaminés. La Division de l'environnement et des ressources naturelles du ministère œuvre présentement à établir les liens nécessaires avec les secteurs internes et les organismes externes afin d'assurer une approche globale et intégrée concernant la gestion environnementale. La stratégie d'intendance environnementale du PAII acquiert du dynamisme et jouera un rôle important en améliorant la gestion environnementale des activités sur les terres de réserve. La SGE devait constituer un plan d'action intersectoriel visant à faire en sorte qu'on aborde les préoccupations environnementales et que de saines pratiques de gestion environnementale deviennent une composante intégrale des activités du ministère. Cette approche proactive protège efficacement la santé et la sécurité des communautés des Premières nations tout en appuyant de manière durable le développement économique et social des Premières nations et en minimisant la responsabilité du ministère.

- **Initiative d'intendance de la biodiversité dans les industries des ressources (IBIR)** : Industrie Canada et Ressources naturelles Canada ont appuyé l'élaboration de l'Initiative d'intendance de la biodiversité dans les industries des ressources (IBIR) et appuieront davantage l'engagement de l'industrie dans le cadre d'initiatives additionnelles fondées sur l'expérience acquise par le biais de l'IBIR. Le ministère appuie également l'adoption, au sein de l'industrie, de systèmes de gestion de l'environnement et l'incorporation des pratiques exemplaires envers la biodiversité dans ces systèmes.
- **Intendance des parcs nationaux** : Les objectifs de l'Agence Parcs Canada portant sur l'intendance des lieux patrimoniaux nationaux comprennent : protéger et présenter les lieux patrimoniaux nationaux et encourager la compréhension et le respect de ces symboles nationaux; faire en sorte que les Canadiennes et les Canadiens reconnaissent et valorisent les lieux patrimoniaux nationaux comme étant essentiels à leur sens d'identité et de nation; et fournir directement et indirectement une direction à la protection et à la présentation des lieux patrimoniaux. Parcs Canada encourage l'intendance par une gamme d'approches qui, à leur tour, contribuent au maintien de l'intégrité écologique du système canadien de parcs nationaux. Ces approches complémentaires comprennent l'appui aux réserves de la biosphère, aux rivières patrimoniales, aux associations de coopération, aux programmes de bénévoles et aux forêts modèles. L'intendance du système des parcs nationaux mènera non seulement au maintien de l'état actuel des parcs, mais aussi à la restauration de leur intégrité écologique.

Au cours de la dernière année, Parcs Canada a fourni un financement aux provinces et aux territoires pour une vaste gamme d'études de surveillance et de planification techniques pour les rivières patrimoniales canadiennes dont le but est d'obtenir l'intendance communautaire et la gestion judicieuse du remarquable patrimoine riverain du Canada. Parcs Canada espère accroître le soutien et le financement aux associations de coopération, aux bénévoles et aux réserves de la biosphère dans les parcs nationaux comme terrains essentiels protégés. Les projets qui portent sur les partenariats régionaux s'occupant de paysages, sur la restauration des écosystèmes, sur la meilleure gestion des parcs et sur le fait d'informer et faire participer les Canadiennes et les Canadiens recevront un soutien. L'Agence, les associations de coopération et les bénévoles participent également à de grandes initiatives d'intendance dans les parcs nationaux et les sites et les canaux historiques nationaux, y compris une gamme de projets d'éducation et de restauration (voir l'encadré A).

ENCADRÉ A L'intendance aide les parcs nationaux

Le parc national des Îles-du-Saint-Laurent : Dans la région des Mille-Îles de l'Ontario, les partenaires de Parcs Canada, de même que des organismes et intérêts publics et privés locaux coordonnent les programmes d'intendance afin d'assurer la conservation des ressources patrimoniales de la région. On considère que la coopération accrue est essentielle à la protection des ressources connexes et aux initiatives afférentes de conservation dans un cadre faisant intervenir plusieurs compétences. Le parc national des Îles-du-Saint-Laurent appuie et fournit une des régions essentielles protégées dans la plus récente région de la biosphère du Canada, l'Arche Mille-Îles-Frontenac, établie à la fin de 2002.

Projet éducatif du Conseil du patrimoine pour la marbre d'Amérique de Terra Nova : Le Programme sur la marbre d'Amérique de Terre-Neuve et du Labrador est offert par l'entremise du Conseil du patrimoine de Terra Nova, en partenariat avec la Forêt modèle de l'ouest de Terre-Neuve. En se servant de la marbre d'Amérique en voie de disparition de Terre-Neuve comme principal exemple, le programme tente de communiquer le message que nous sommes tous des intendants de l'environnement et que nous avons tous la responsabilité de le protéger.

Amis du Backyard Habitat Program de la Pointe-Pelée : Ce programme coopératif encourage, éduque et responsabilise dans le but d'établir des habitats fauniques et d'autres pratiques environnementales durables dans le paysage local du comté d'Essex et de Windsor (Ontario). Les résidents peuvent participer à quatre catégories d'activités qui portent toutes sur la promotion de la biodiversité locale en ayant recours à divers arbres, arbustes, plantes vivaces et herbes.

Amis des programmes Living With Wildlife et de subvention de Banff : Le programme Living With Wildlife comporte des messages permettant au public de mieux s'informer au sujet de la signification et de l'importance de l'intégrité écologique. L'équipe du programme s'adresse directement à plus de 20 000 personnes au cours de l'été lors de promenades le long des routes de Banff (Alberta). Les membres de l'équipe conversent avec les visiteurs et les résidents au sujet des enjeux des parcs et expliquent comment les gens peuvent faire des choix qui auront une incidence sur l'intégrité écologique du parc. Depuis 1995, les Amis de Banff ont offert des subventions pouvant atteindre 5 000 \$ chacune à des personnes et à des organismes effectuant des recherches, des programmes d'éducation ou des projets d'intendance qui contribuent à la protection des ressources patrimoniales et culturelles du parc.

- **Comité de conservation des prairies herbeuses :** Les discussions se poursuivent entre les principaux groupes de conservation dans le sud de l'Alberta, y compris Alberta Fish and Wildlife, la Société canadienne pour la conservation de la nature et Canards Illimités Canada, pour créer le Comité de conservation des prairies herbeuses. Ce comité fournira une tribune permettant à ces groupes de conservation de partager l'information au sujet de leurs programmes et de chercher des occasions de collaborer à des projets dans les prairies herbeuses. Ils suivent le modèle du Groupe de travail sur la conservation des forêts-parcs qui est actif dans l'écorégion des forêts-parcs. Une réunion entre Alberta Fish and Wildlife et Alberta Agriculture, Food and Rural Development a été organisée afin de partager l'information sur les initiatives de conservation choisies et de rechercher les occasions d'une meilleure coopération et collaboration sur ce genre de programme.
- **Programme de conservation et de gérance de l'habitat Pacifique (PCGH) :** Ce programme a récemment pris fin en Colombie-Britannique, mais au cours de ses cinq années d'existence, il a été remarquablement efficace en établissant un solide réseau d'intendance régionale. Le PCGH était dirigé par Pêches et Océans Canada en partenariat avec nombre de collectivités, de Premières nations et d'organismes d'administrations locales (voir l'encadré B).

ENCADRÉ B Programme de conservation et de gérance de l'habitat Pacifique (PCGH)

Le ministre de Pêches et Océans Canada a créé le Programme de conservation et de gérance de l'habitat (PCGH) en juin 1998. Le Programme cherchait à créer des partenariats et à accroître la protection de l'habitat ainsi que la capacité de la collectivité à gérer les ressources liées à l'habitat du poisson. Le PCGH a pris fin officiellement le 31 mars 2003, mais il a fortement orienté Pêches et Océans Canada dans cette perspective. Les relations avec la collectivité ainsi que la capacité communautaire développées par le biais du PCGH constituent l'un des héritages du Programme. Au cours des cinq dernières années, des coordonnateurs d'intendance, des intendants de l'habitat, des auxiliaires de l'habitat et des agents de l'habitat du poisson ont œuvré de concert avec les groupes communautaires, les Premières nations et les administrations locales afin d'améliorer l'intendance de l'habitat du poisson en Colombie-Britannique pour :

- intégrer aux plans locaux d'utilisation des terres et de l'eau les exigences en matière de protection de l'habitat du poisson;
- sensibiliser davantage le public et les intervenants en ce qui a trait aux exigences liées à l'habitat du poisson;
- améliorer les données cartographiques et d'inventaire concernant l'habitat nécessaires à la planification de la gestion des terres et des ressources;
- accroître la surveillance et le suivi des cours d'eau locaux;
- accroître la surveillance de la conformité des projets de mise en valeur;
- fournir des renseignements techniques, des conseils et un soutien aux partenaires et aux collectivités; et
- accroître et restaurer les habitats dans le cadre de plans de gestion du bassin versant; et accroître la responsabilité de la collectivité en matière de gestion du bassin versant.

Les intendants du PCGH et les partenaires communautaires ont démontré leur engagement et leur dévouement envers l'intendance de l'environnement et la protection de l'habitat du poisson. Le Programme a réuni un noyau de citoyens dévoués et d'employés de Pêches et Océans Canada qui ont participé au PCGH ces dernières années.

- **Intendance Manitoba :** Manitoba Conservation travaille avec Environnement Canada et d'autres organismes à une gamme d'initiatives d'intendance, y compris le Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril. Un Groupe de travail cerne les projets et élaboré un programme annuel des travaux d'intendance pour le Manitoba. Une gamme d'initiatives intégrées d'intendance est actuellement réalisée au Manitoba, notamment la Riparian Health Initiative, qui a connu un franc succès (voir l'encadré C).
- **Conférence sur la recherche sur le bassin de Georgia et de Puget Sound :** L'Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia d'Environnement Canada et la Puget Sound Action Team accueillaient la Conférence sur la recherche sur le bassin de Georgia et de Puget Sound du 31 mars au 3 avril 2003 à Vancouver (Colombie-Britannique). L'événement réunissait environ 800 participants et mettait l'accent sur la mise en commun de données scientifiques et de solutions pour la santé de l'écosystème dans la région transfrontalière de Georgia Basin-Puget Sound, et sur le fait de mettre la science en pratique afin de soutenir la prise de décision, l'édification d'une capacité et un dialogue efficace entre les disciplines et les intérêts communautaires. La conférence donnait l'occasion de mettre en lumière une approche en matière de gestion axée sur l'écosystème et donnait l'occasion aux scientifiques, aux décideurs et aux intendants des deux côtés de la frontière de partager des connaissances et des renseignements sur des questions importantes comme les répercussions du changement climatique et l'adaptation à ces changements, les ressources marines, la qualité de l'atmosphère transfrontalière, l'élaboration d'indicateurs et les approches collaboratives en matière de gestion.

- Intendance des terres humides au Nouveau-Brunswick :** Le ministère des Ressources naturelles a préparé une présentation sur la conservation des terres humides à l'intention des personnes et/ou organismes entretenant des travaux d'intendance des terres humides dans leurs communautés. Cette présentation porte sur les éléments de l'importance des terres humides et les bénéfices qu'elles fournissent aux citoyennes et aux citoyens du Nouveau-Brunswick. On utilisera cette présentation comme ressource afin de concentrer des efforts sur la conservation des habitats des terres humides de la province. Le ministère a aussi établi des critères concernant un grand nombre de terres humides significatives dans la province qui feraient l'objet d'une signalisation le long des autoroutes. En partenariat avec le ministère des Transports du Nouveau-Brunswick, le ministère des Ressources naturelles a préparé une affiche « générique » qui dresse la liste de ces importantes terres humides. Cette signalisation sera placée dans des zones de grande visibilité le long des autoroutes et des routes de la province pour indiquer la présence d'une terre humide significative dans la province. Le Programme d'habitat des terres de l'ouest et des terres côtières du ministère continue à évaluer les candidats éventuels à la signalisation.
- Protocoles d'entente sur les bassins versants :** Le Programme de Ressources naturelles et Pêches du Nouveau-Brunswick, Pêches et Océans Canada et le Comité de gestion du bassin versant de Miramichi finalisent présentement un protocole d'entente. Il porte sur l'amélioration de la communication, de la collaboration et de la consultation afin d'assurer une meilleure gestion des pêches et des habitats des poissons dans le bassin versant de Miramichi. Des discussions semblables ont été lancées avec le Conseil de gestion du bassin versant de la rivière Restigouche pour le bassin versant Restigouche. On prévoit que d'autres accords d'intendance seront élaborés dans chacune des six aires de pêche de loisirs du Nouveau-Brunswick.
- Programmes d'intendance de l'habitat à Terre-Neuve et Labrador :** Par l'entremise du Conseil régional de mise en œuvre du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril et d'autres initiatives, la province de Terre-Neuve et Labrador a favorisé des activités d'intendance visant à assurer une coopération entre les programmes. Le Limestone Barrens Stewardship Program, le Municipal Stewardship Program et le Piping Plover Stewardship Program en sont des exemples (voir l'encadré D).

ENCADRÉ C Riparian Health Initiative du Manitoba

La Riparian Health Initiative (RHI) du Manitoba représente une approche novatrice en matière d'intendance des cours d'eau et des lacs. Le Riparian Health Council et des groupes de travail régionaux facilitent la communication et la coordination des activités des partenaires concernant les rives et les terres connexes dans le Manitoba agricole. La RHI a renforcé les liens entre les intérêts divergents afin d'aider à générer les plus larges avantages possibles pour les producteurs agricoles, les communautés rurales et l'environnement rural.

Le Riparian Health Council assure une interaction et une coordination permanentes entre les groupes qui participent aux initiatives riveraines. Présidé par la Manitoba Cattle Producers Association, il comporte des représentants de l'industrie, du gouvernement et des organismes de conservation. La Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba coordonne les activités comme le secrétariat. Des membres du personnel de soutien et de prestation des partenaires de la RHI composent cinq groupes de travail régionaux. Ce cadre aide à coordonner la prestation de programmes d'intendance riveraine dans le paysage agricole. Parmi les projets d'intendance que soutient directement la RHI, on compte les systèmes de gestion des pacages qui améliorent les zones riveraines et la gestion des pâturages de même que les bandes riveraines de végétation permanente sur les terres cultivées le long des voies navigables.

Le Programme comporte maintenant 107 projets, qui touchent 214 kilomètres riverains (133 miles), 1 550 hectares riverains (3 827 acres) et 9 400 hectares de pâturages (23 221 acres). Le Programme a réalisé 67 projets touchant 140 kilomètres (88 miles) de rives, 1 265 hectares riverains (3 130 acres) et 6 456 hectares de pâturages (15 955 acres). Les conditions imposées aux accords se limitent à une entente proportionnelle de dix ans sans restriction et un partage des coûts à 75 % jusqu'à un maximum de 2 500 \$ par propriétaire foncier.



ENCADRÉ D La protection des « oiseaux de plage » – Le Piping Plover Stewardship Program à Terre-Neuve

Il n'est pas étonnant qu'il y ait moins de 50 Pluviers siffleurs (*Charadrius melanotos*) sur l'île de Terre-Neuve car moins de 5 % de l'immense bande côtière de l'île représente des plages sablonneuses qui servent d'habitat au Pluvier. Ces plages sont fortement en demande chez les humains aussi bien que chez les oiseaux. En conséquence, les activités humaines sur ces plages doivent être modifiées afin de s'assurer que les derniers « oiseaux de plage », comme on appelle collectivement les oiseaux de rivage à Terre-Neuve, bénéficient d'un habitat de qualité pour nicher et élever leurs petits. Ceci constituait la tâche principale du Piping Plover Stewardship Program.

Au départ, la division du poisson et de la faune de l'intérieur du gouvernement de Terre-Neuve et Labrador a favorisé le Programme. Du milieu à la fin des années 1990, des biologistes du gouvernement ont coordonné le financement et la formation de gardes sur les plages où habite le Pluvier siffleur. Toutefois, depuis 2001, la Marine Mountain Zone Corporation (MMZC), en consultation avec le gouvernement provincial, a coordonné le Programme. Avec un financement de base provenant du Programme d'intendance de l'habitat (PIH) des espèces en péril du gouvernement du Canada, la MMZC a embauché un intendant et éducateur local à titre de coordonnateur du Programme. Grâce au dur labeur et au dévouement, le Programme s'est élargi.

- En conséquence de programmes d'éducation imposés, plus de 80 % des résidents interrogés connaissaient les questions liées au Pluvier siffleur en 2002.
- À mesure qu'augmentait la sensibilisation, le coordonnateur facilitait les mesures d'intendance directe, avec 30 heures de garde bénévole enregistrées en 2001 et 68 heures en 2002.
- Le coordonnateur du Programme a pu embaucher, sur deux ans, environ 14 gardes étudiants qui ont passé plus de 2 100 heures sur les plages du Pluvier siffleur.
- Depuis la première application du Programme d'intendance de l'habitat, la MMZC a travaillé d'arrache pied pour augmenter le nombre de ses partenaires. Ainsi, de 2001 à 2003, elle a réduit de près de 50 % sa dépendance vis-à-vis le PIH.
- Parallèlement, elle a augmenté la portée géographique de ses activités, d'environ 50 % de l'aire de répartition d'une espèce à Terre-Neuve à 100 % de l'aire.

Ces résultats sont impressionnantes, mais en fin de compte « les Pluviers siffleurs sont-ils protégés ? » Les niveaux démographiques parlent d'eux-mêmes. En 1991, on a dénombré sept Pluviers siffleurs adultes à Terre-Neuve. En 1996, on en a observé 27 et, en 2002, on en a enregistré 47 sur l'île. Bien qu'on puisse attribuer une bonne part de cette augmentation à des mesures d'enquête améliorées, les activités du Piping Plover Stewardship Program à Terre-Neuve contribuent sans l'ombre d'un doute à la santé de la population.

- **Intendance de l'industrie :** Terre-Neuve et Labrador, par le truchement du Plan conjoint des Habitats de l'Est, vient d'établir un partenariat avec l'industrie – la Compagnie minière IOC et l'administration municipale de Labrador City – afin de réaliser une nouvelle initiative d'intendance de la biodiversité dans l'ouest du Labrador. Cette initiative a aussi permis une nouvelle source de financement d'appariement non fédérale des États-Unis pour le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine à Terre-Neuve et au Labrador provenant de Rio Tinto, la compagnie mère de la Compagnie minière IOC.
- **Programme d'intendance de l'Ontario :** Le Programme maintient une relation de travail avec de nombreux organismes d'intendance partout en Ontario, y compris 40 Conseils d'intendance fondés dans les collectivités. Le Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (MRNO), les représentants du Programme et les responsables des projets travaillent ensemble afin d'assurer la collaboration appropriée avec les autres initiatives d'intendance. D'autres programmes du MRNO ont des réseaux concentrés sur les domaines d'activités et ceux qui ont un important élément d'intendance ont un représentant du Programme d'intendance à leur groupe de travail, que l'on appelle souvent un forum, qui dirige leur réseau. Les exemples dans le centre-sud de l'Ontario comprennent le Forum du patrimoine naturel, le Forum des poissons et des espèces sauvages et le Forum de la foresterie. Dans la région du centre-sud du MRNO, on trouve un Forum d'intendance régionale, qui s'occupe des questions administratives afférentes au programme, y compris l'intégration et le réseautage. Les membres représentent les comités de gestion de chacun des districts et il y a aussi un gestionnaire de district qui constitue un lien à une équipe exécutive de direction pour la région. Le coordonnateur provincial de l'intendance est aussi membre de cette équipe régionale de direction. L'Équipe ontarienne de direction de l'intendance comprend des représentants des programmes qui financent le Programme d'intendance de l'Ontario, constituant un lieu à ces réseaux de ces domaines des programmes.

- **Forum d'intendance de l'Ontario :** Intendance Ontario agit comme hôte du Forum d'intendance de l'Ontario afin de permettre à 25 organismes provinciaux de partager l'information et d'encourager la collaboration sur de nouvelles initiatives d'intendance. Les représentants d'Intendance Ontario sont membres d'une vaste gamme de comités, groupes de travail et forums, visant à encourager la collaboration sur les initiatives afférentes. Le Forum d'intendance régional encourage l'intégration d'Intendance Ontario au sein du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario sur le terrain.
- **Au-delà de l'an 2000 :** L'initiative sur la biodiversité et l'intendance de l'Ontario est intégrée à tous les programmes appropriés du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (MRNO) conformément à l'orientation stratégique du plus haut niveau du ministère, *Au-delà de l'an 2000*. Cette orientation engage le ministère envers une mission de durabilité écologique, laquelle incorpore les concepts de la conservation de la biodiversité, et à l'intendance en tant que philosophie fonctionnelle. Chaque partie du ministère a un rôle dans l'atteinte de cette vision et collabore avec des partenaires tel qu'approprié. Il y a une gamme de mécanismes administratifs au sein du MRNO qui favorise la collaboration entre ses propres programmes et une solide orientation dans *Au-delà de l'an 2000* à travailler dans le cadre de partenariats. On la constate principalement dans les références dans la Loi sur la durabilité des forêts de la Couronne et son règlement, ses guides et procédures afférents; dans le Programme sur les espèces en péril; dans le Programme des parcs et des aires protégées; dans le Programme du Patrimoine vital de l'Ontario (notamment l'Accord sur les forêts); le Programme des cotes patrimoniales des Grands Lacs; le Plan conjoint sur l'habitat de l'Est et dans la planification de l'utilisation des terres, (notamment les Lignes directrices sur le patrimoine naturel). Plusieurs de ces programmes se réfèrent à l'intendance et à la participation des membres de la communauté. De façon semblable, le Guide du Programme d'intendance de l'Ontario se réfère à la conservation de la biodiversité comme la raison fondamentale du programme. L'importance de l'intendance de la biodiversité se retrouve dans les stratégies régionales, telles que les stratégies du sud de l'Ontario pour le patrimoine naturel et la foresterie. Intendance Ontario sera tout aussi bien connu dans la stratégie sur les poissons et les espèces sauvages actuellement en préparation. La Stratégie sur les espèces en péril de l'Ontario contient un solide engagement envers la collaboration à l'intendance et utilise Intendance Ontario pour une grande partie de sa participation avec les membres des communautés.
- **Cadre de politiques sur les forêts du Yukon :** Le Yukon élabore un cadre de politiques sur les forêts qui mènera éventuellement à une nouvelle loi sur la foresterie. Un élément essentiel de ce travail devrait être la planification à l'échelle locale, notamment afin de permettre une intendance locale efficace et une collaboration améliorée en protection des espèces sauvages, des poissons, des forêts et de la foresterie et sur les autres initiatives de planification de l'utilisation des terres et des ressources. Le Yukon a établi le Conseil de planification de l'intendance des forêts dans le sud-est de son territoire, lequel encouragera la collaboration et l'intégration en ce qui concerne la planification des forêts, malgré l'absence d'une entente finale sur les revendications territoriales dans cette région avec les Premières nations Liard et de la rivière Ross.
- **Intendance Yukon :** Les possibilités d'améliorer encore plus la collaboration avec des objectifs de conservation et d'utilisation durable par l'intendance seront examinées dans l'étude des enjeux stratégiques de la gestion des terres et des ressources. Le 1^{er} avril 2003, le gouvernement du Yukon a assumé la responsabilité réglementaire et administrative pour la foresterie, les terres et les minéraux du gouvernement fédéral. Des programmes de gestion complets ont été préparés dans ces domaines qui reconnaissent les contributions que le comportement d'intendance peut faire afin d'assurer la durabilité des économies fondées sur les ressources et l'intégrité des écosystèmes.



- **Stratégie nationale sur les forêts (SNF) du Canada :** La Coalition sur la SNF a publié la cinquième Stratégie nationale sur les forêts du Canada lors du neuvième Congrès national sur les forêts tenu en mai 2003. La SNF exprime la vision et les valeurs collectives des Canadiens et des Canadiens quant à l'avenir de leurs forêts et se veut un guide des activités du Canada en gestion des forêts durables. La Stratégie est un document consensuel préparé grâce à de grandes consultations auprès de la communauté des forêts. Il est axé sur huit thèmes généraux : la gestion fondée dans les écosystèmes; les communautés forestières durables; les droits et la participation des peuples autochtones; les bénéfices des produits forestiers; le savoir et l'innovation pour la compétitivité et la durabilité; la forêt urbaine et la participation publique à la durabilité; la contribution des boisés privés à la durabilité; et la reddition et la responsabilité. Le Secrétariat de la Coalition de la SNF est actuellement situé au sein du Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada.
- **Programme du Réseau canadien des forêts modèles :** Ce programme est un moyen novateur de faire participer des particuliers et des collectivités locales à l'augmentation de la mise en œuvre de nouvelles approches à la gestion forestière par le truchement de la prise de décision partagée. Chacune des 11 forêts modèles du Canada est fondée sur un partenariat de groupes et de particuliers possédant une vaste gamme de valeurs forestières, lesquels collaborent à l'atteinte de leur objectif partagé de gestion forestière durable dans le cadre de leurs circonstances sociales, économiques et écologiques uniques dans leur zone forestière. Ensemble, les forêts modèles couvrent plus de six millions d'hectares représentant l'écologie diversifiée des principales régions forestières du Canada. Le Programme des forêts modèles a participé à la réalisation de nombreuses activités visant l'élaboration et le partage d'approches portant sur l'amélioration des pratiques forestières. Plusieurs de ces activités concernent la biodiversité et comprennent de nouveau régimes de coupe, des projets de recherche, la formation des travailleurs forestiers, des méthodes de surveillance et la diffusion des communications. Le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada agit comme Secrétariat du Programme du réseau des forêts modèles.

Mesure n° 2 :

Établir un réseau d'intendance pour faciliter la collaboration entre les intendants et pour aider à orienter la mise en œuvre du Programme d'intendance du Canada.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, de nombreuses initiatives distinctes en matière d'intendance ont favorisé une plus grande interaction entre les compétences, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les mesures d'intendance sur le terrain. Ceci comprenait entre autres deux rencontres nationales du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'intendance et la mise en œuvre de deux conférences nationales sur l'intendance, l'une se concentrant sur l'intendance des terres humides et l'autre, sur la gamme complète d'initiatives en matière d'intendance d'un bout à l'autre du pays. Dans le cadre de ces conférences, on élabora présentement des recommandations nationales et un plan d'action qu'examineront les partenaires. Les mesures adoptées dans le cadre de plusieurs ateliers provinciaux et territoriaux, les projets actifs et les investissements connexes qui ont élargi de façon importante l'intérêt et le soutien vis-à-vis l'intendance dans tous les secteurs complétaient ces initiatives.

- **Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'intendance :** Ce groupe de travail national sur l'intendance s'est réuni du 1^{er} au 3 décembre 2002 à Winnipeg et les 2 et 3 juillet 2003 à Victoria afin de coordonner les activités dans l'ensemble des compétences et d'élaborer des initiatives de mise en œuvre. Le Groupe de travail favorise une stratégie de participation avec les associations de l'industrie et du secteur des ressources. Cela comprenait un atelier national sur l'intendance du secteur des ressources organisé le 5 juillet 2003 comme élément de la conférence L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada qui a eu lieu à Victoria en Colombie-Britannique. Le Groupe de travail a été un partenaire dans l'élaboration d'une Conférence nationale sur l'intendance canadienne des terres humides tenue du 3 au 5 février 2003 et a fait la promotion du Programme d'intendance lors de la conférence nationale L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada, qui a eu lieu du 4 au 6 juillet 2003 à Victoria. Il a été un chef de file dans l'élaboration du *Programme d'intendance du Canada* depuis 2000. Le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'intendance a produit le document intitulé *Programme d'intendance du Canada : Lier naturellement les Canadiens et les Canadiens* en octobre 2002. Au même moment, le Groupe de travail rendait également public le *Rapport sur les consultations* qui se fondait sur les consultations qu'avait menées Habitat

faunique Canada sur l'Initiative du secteur bénévole. Un *Compendium des programmes et des activités d'intendance* sur cédérom a également été rendu public en copie papier en avril 2003. Il comporte plus de 210 exemples d'initiatives d'intendance qu'ont soumis les organismes du Groupe de travail. Ces trois documents peuvent être obtenus au Portail de l'intendance du Canada (www.intendancecanada.ca) et auprès de la Division de l'intendance d'Environnement Canada.

- **Rapport de la TRNEE sur la préservation du capital naturel du Canada :** On a fait la promotion du Programme d'intendance comme étant une occasion en or d'affirmer les recommandations du rapport du Groupe de travail sur le capital naturel de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, rapport qui rendu public en juin 2003 et mis en lumière lors de la conférence nationale L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada en juillet 2003. Le rapport de la TRNEE offre d'importantes recommandations concernant la prestation de programmes d'intendance à grande échelle.
- **La Conférence nationale sur l'intendance des terres humides du Canada :** Ce congrès national d'orientation s'est tenu du 3 au 5 février 2002 à Ottawa (Ontario). Le Forum fédéral sur les terres humides et le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) ont agi comme hôtes. Plus de 260 participants de l'industrie, des provinces, des entités fédérales et des organismes non gouvernementaux environnementaux ont collaboré afin d'élaborer les recommandations pratiques d'intendance de la conservation des terres humides pour la prochaine décennie. Deux rapports initiaux intitulés *Rapport d'étape : Synthèse de ce que vous avez dit et L'intendance des terres humides du Canada*, un recueil des articles préparé pour cette conférence, ont été publiés par le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada). Un Plan national de mise en œuvre est en préparation (voir l'encadré E).

ENCADRÉ E L'intendance des terres humides du Canada

Outre une série de mesures de soutien, la Conférence nationale sur l'intendance canadienne des terres humides, en février 2003, recommandait trois stratégies nationales visant à favoriser l'intendance et la conservation des terres humides au cours de la prochaine décennie. On procède actuellement à l'élaboration d'un plan national de mise en œuvre.

Stratégie n° 1. Approche relative aux paysages et aux bassins versants : Établir, d'ici 2013, une approche en matière de gestion des paysages et des bassins versants qui soit intégrée à la conservation et à la protection des terres humides partout au Canada et qui soit appuyée par des mesures incitatives, des politiques, des partenariats et des programmes appropriés fondés sur une science, des données et des renseignements accessibles.

Mesures de soutien :

- a) créer un Secrétariat national des terres humides;
- b) mettre sur pied un fonds de recherche sur les terres humides;
- c) créer une tribune nationale sur les bassins versants intégrés;
- d) créer une association nationale d'industries liées aux terres humides;
- e) élaborer une stratégie nationale d'éducation et de communication sur les terres humides;
- f) mettre sur pied une coalition nationale des centres d'éducation sur les terres humides;
- g) favoriser les partenariats et les processus de prise de décision.

Stratégie n° 2. Inventaire national des terres humides : Créer, d'ici 2013, un inventaire national reproductible des terres humides du Canada, qui couvrirait l'ampleur, la rareté, la catégorie, la forme et le type, ainsi que l'état de santé et les aspects fonctionnels des terres humides.

Mesures de soutien :

- a) créer un organisme responsable de l'inventaire national des terres humides;
- b) préparer un dossier d'analyse concernant l'inventaire national des terres humides;
- c) fixer des normes de classification concernant les terres humides;
- d) lancer un programme national de recherche sur les terres humides;
- e) mettre en œuvre des indicateurs relatifs aux terres humides;
- f) faire état des progrès accomplis lors de la conférence de la Convention Ramsar en 2005.

Stratégie n° 3. Cadre de politiques et structure d'intendance : Établir, d'ici 2013, un cadre de politiques ainsi qu'une structure d'intendance et d'imputabilité qui appuieront la conservation et la protection des terres humides et une industrie durable des terres humides.

Mesures de soutien :

- a) créer un organisme responsable des politiques relatives aux terres humides;
- b) favoriser une modification des politiques;
- c) mettre en œuvre une évaluation socio-économique des terres humides;
- d) favoriser des mesures incitatives liées à la conservation des terres humides;
- e) accroître l'imputabilité;
- f) créer une politique industrielle canadienne liée aux terres humides;
- g) appuyer l'innovation et la technologie;
- h) établir des normes, des protocoles et des accords nationaux;
- i) favoriser un régime d'échange de crédits lié aux terres humides.



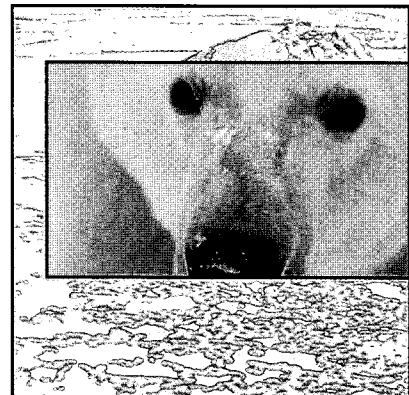
- **Enquête sur l'engagement de l'industrie concernant le Programme d'intendance :** Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, l'Association canadienne de l'électricité et l'Association des produits forestiers du Canada ont accordé à la firme High Parks Consultants le mandat de préparer un rapport sur les points de vue et les préoccupations de l'industrie en ce qui a trait à son engagement concernant la mise en œuvre du *Programme d'intendance du Canada*. Une série de recommandations précises ont été présentées dans un rapport préliminaire en juin 2003 et d'autres travaux se poursuivent sur cette initiative.
- **Atelier de l'Alberta Land Stewardship Centre :** Un atelier d'une journée qu'avait rendu possible le Land Stewardship Centre of Canada réunissait les principales organisations de conservation en Alberta, en vue de discuter la formation d'un conseil d'intendance en Alberta. Ce conseil serait le début d'un réseau plus officiel d'intendants en Alberta qui viendrait compléter le réseau « informel » existant. L'organisme peut comprendre des représentants des organismes de conservation, des organisations environnementales, des gouvernements, de l'industrie, des producteurs et des propriétaires fonciers. Il encouragerait une meilleure communication, les mesures coordonnées et la participation à l'intendance. On propose de poursuivre les discussions avec les participants intéressés.
- **Musées et collectivités durables :** Le Musée canadien de la nature dirige un groupe de travail aux intérêts particuliers sur les musées et les collectivités durables. Depuis 2000, ce groupe de travail a présenté des ateliers lors des conférences annuelles de l'Association des musées canadiens. Ces conférences mettent l'accent sur le fait d'engager les musées dans un processus de sensibilisation, d'apprentissage et d'action lié à leur rôle consistant à édifier une culture de durabilité.
- **Salamander Stewardship Project :** Le Salamander Stewardship Project du Musée canadien de la nature intitulé *Les pratiques exemplaires concernant la bonne intendance de l'environnement sur le plan communautaire : Élargir la biodiversité des plantes* en 2002 a organisé une conférence, une petite exposition, des excursions et un colloque d'une journée avec les intervenants des groupes communautaires, les clubs naturalistes, les municipalités, les institutions d'enseignement, les organismes gouvernementaux, les organismes de conservation et les initiatives privées. Le Musée a élaboré un modèle d'activités dont on fait présentement la promotion dans d'autres régions du pays.
- **Réseau d'intendance des habitats du Manitoba :** Ce Réseau est un groupe informel d'organismes manitobains participant à des projets d'intendance de l'habitat, qui se réunit une ou deux fois l'an pour échanger de l'information sur les activités de leurs divers programmes. Le groupe se réunit afin de favoriser la communication pour éviter le chevauchement des activités et accroître la collaboration entre les divers programmes, de se renseigner mutuellement sur les projets et occasions futures et d'évaluer les lacunes qui ne sont pas comblées par les activités actuelles.
- **Programme sur les terres humides et l'habitat côtier du Nouveau-Brunswick :** Cette initiative que dirige le ministère des Ressources naturelles s'établit comme centre d'information sur la conservation des terres humides dans la province. Le programme compile l'information sur les ministères, les personnes et les organismes non gouvernementaux qui ont un intérêt et/ou des connaissances spécialisées en conservation des terres humides. Une base de données géographiques est créée et mise à jour et permettra la collaboration entre les ministères gouvernementaux et/ou les organismes sur les initiatives d'intendance des terres humides. On prévoit aussi cartographier les activités de conservation par le truchement d'une base de données et d'un système d'information géographique afin d'évaluer les lacunes en matière de conservation des terres humides partout dans la province. Le ministère a organisé dans toute la province, en mars et avril 2003, plusieurs séances d'information sur l'intendance des terres humides. Utilisant les renseignements recueillis auprès des intervenants en conservation de la province, les séances étaient stratégiquement conçues afin de donner aux personnes, aux communautés et aux organisations d'importantes possibilités de participer. Ces séances mettaient l'accent sur le fait de fournir des renseignements concernant les questions de conservation des terres humides telles qu'elles s'appliquent au Nouveau-Brunswick. On a déployé des efforts afin de procurer une vue d'ensemble des ressources disponibles en matière de conservation et de l'intérêt futur du gouvernement et des partenariats à conserver les habitats essentiels des terres humides.

- **Conférence sur la conservation et intendance à Terre-Neuve et Labrador :** Cette conférence provinciale s'est tenue afin de discuter des stratégies de conservation et l'hôte en était le Legacy Nature Trust de Terre-Neuve et du Labrador. Une présentation a été faite sur l'élaboration du *Programme d'intendance du Canada*. La province avait préalablement contribué à la formation de l'association d'intendance des municipalités qui est un forum permettant à la communauté d'intendance des terres humides de discuter des enjeux d'intendance des terres humides. Des mises à jour ont été fournies à cette association sur l'élaboration du programme et des copies du programme lui ont été remises lors de sa réunion de l'automne 2002.

- **Conférence sur la conservation des terres du Nouveau-Brunswick :** La première conférence sur la conservation des terres du Nouveau-Brunswick a eu lieu à Fredericton, les 12 et 13 avril 2003. Cette conférence avait pour objectifs d'établir une capacité en matière d'intendance, de mettre en commun de l'information sur les possibilités de conservation des terres écosensibles, de souligner les efforts des bénévoles et de promouvoir le rôle des fiducies foncières non gouvernementales en matière d'intendance au Nouveau-Brunswick. Environ 80 personnes des provinces maritimes et des états du nord-est des États-Unis ont participé. Plusieurs exposés mettaient l'accent sur les possibilités de partenariats dans le cadre des programmes d'intendance dans les régions rurales et urbaines et les programmes nationaux comme Dons écologiques, EcoAction, Intendance de l'habitat et le *Programme d'intendance du Canada*. La rencontre était en partie parrainée par le Fonds de fiducie du Nouveau-Brunswick pour l'environnement.

- **Community Fisheries and Wildlife Involvement Program de l'Ontario (CFWIP) :** Le Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario fournit 1 million \$ par an pour payer les coûts du matériel de 20 000 bénévoles qui améliorent les populations de poissons et d'espèces sauvages ainsi que les habitats dans le cadre du CFWIP. Ce programme et Intendance Ontario sont étroitement liés administrativement et leurs projets sur le terrain s'appuient mutuellement. Les projets comprennent la création de frayères, des recensements des espèces sauvages, l'amélioration des rives des ruisseaux, la construction de structures à nids, le développement de sentiers éducatifs et la réintroduction d'espèces disparues telles que les dindons sauvages et les Faucons pèlerins (voir l'encadré F).

- **Soutien à l'intendance au Québec :** Au Québec, plusieurs ministères gouvernementaux et organismes publics appuient activement les activités des particuliers et du secteur privé visant à protéger la nature et à accroître la diversité biologique. Le ministère de l'Environnement du Québec appuie financièrement, depuis de nombreuses années, les activités volontaires de conservation et d'intendance des groupes environnementaux par son Programme de soutien à la mission des organismes nationaux et par son Programme Action-Environnement. Ces programmes ont facilité la réalisation d'une gamme d'initiatives par divers organismes environnementaux et établissements d'enseignement. En 2002, le ministère de l'Environnement a établi le Programme de conservation volontaire dont l'objectif est d'appuyer des initiatives des organismes non gouvernementaux et des propriétaires fonciers privés visant la protection de la biodiversité. Le ministère a aussi créé un programme axé sur le développement d'un réseau de zones privées protégées, reconnaissant les initiatives et les intérêts pour le partenariat démontrés par des organismes travaillant



ENCADRÉ F Intendance Ontario

Le Programme d'intendance environnementale et le Community Fisheries and Wildlife Involvement Program travaillent avec plus de 4 000 organismes partenaires et plus de 30 000 bénévoles participant chaque année à environ 1 200 projets. Intendance Ontario met l'accent sur le fait de rassembler des gens (p. ex. : divers programmes et initiatives) afin de favoriser l'intendance. Intendance Ontario reçoit un financement des programmes de foresterie et du poisson et de la faune du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. Intendance Ontario participe également à la prestation d'autres programmes (p. ex. : patrimoine naturel, espèces en péril, eau). Au sein du ministère et de la collectivité rurale, on considère Intendance Ontario comme un élément intégral en matière de conservation et de participation communautaire.

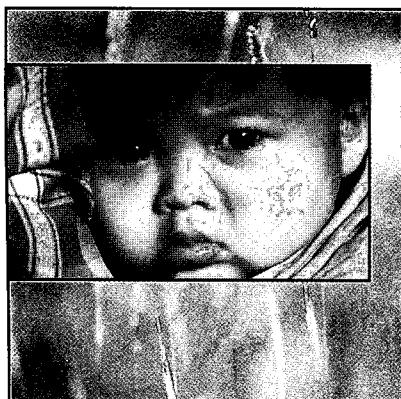
La province de l'Ontario utilise le programme d'Intendance Ontario comme mécanisme afin de connecter entre eux les éléments d'intendance d'une vaste gamme de « réseaux axés sur des programmes ». Chaque réseau qui met l'accent sur une question particulière (p. ex. les espèces en péril, le patrimoine naturel, la biodiversité, la planification de la gestion des forêts) est relié au Réseau d'intendance Ontario en ce qui concerne l'accent mis sur l'intendance. Le Forum d'intendance de l'Ontario partage des renseignements entre les 25 organismes d'intendance, dont chacun possède son propre réseau, en Ontario. Collectivement, ces organismes rassemblent dans le réseau plus de 200 000 membres. Le Programme d'intendance de l'Ontario emploie plus de 50 membres du personnel et 500 conseillers bénévoles, et chacun d'entre eux œuvre auprès d'autres organismes et réseaux. Toutes ces personnes au sein d'Intendance Ontario et de ses Conseils connaissent de mieux en mieux le Programme d'intendance et comprennent combien leurs efforts contribuent aux buts et objectifs du Programme. Le Programme et le Forum d'Intendance Ontario émettent des commentaires qui orientent davantage la mise en œuvre. Ces organismes ont une influence positive sur le réseau par le biais d'un processus systémique (plutôt que d'un processus linéaire descendant ou ascendant). L'élaboration de ce mécanisme est « en cours de réalisation ». Il faudra du temps pour connecter les nombreux réseaux internes et externes de même que pour édifier la capacité fonctionnelle et les capacités des personnes chargées de la liaison qui fournissent le lien entre les sous-réseaux. Les réseaux possèdent des intérêts particuliers en ce qui a trait à la mise en œuvre du *Programme d'intendance du Canada*.

dans le domaine de la conservation de la nature. Ce programme d'aide financière est en partie appuyé par des contributions du secteur privé. Depuis décembre 2000, le Fonds d'action québécois pour le développement durable, créé par le gouvernement du Québec, a appuyé environ 25 projets dans le cadre de ce programme visant à améliorer la biodiversité et l'infrastructure écologique. Il y a eu des investissements de plus de 12 millions \$ appuyant de nombreux particuliers et organismes. À chaque année au cours des six dernières années, les contributions exceptionnelles de particuliers et d'organismes au Québec appuyant des améliorations à la conservation et à la biodiversité ont été reconnues par l'octroi du prix Phénix de l'environnement.

Mesure n° 3 :

Continuer à développer et à améliorer le Portail de l'intendance du Canada.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'intendance a créé un nouveau sous-groupe chargé d'élaborer un plan d'activités révisé pour le Portail de l'intendance du Canada. Ce plan a été achevé en mai 2003. Des discussions de groupes avec d'éventuels partenaires financiers sont en cours. Le plan d'activité révisé aborde les questions d'efficacité financière, les spécifications techniques et d'intendance de projet. Le financement du Portail demeure une question difficile, ce qui a ralenti son développement. Toutefois, plusieurs organismes fédéraux et quatre gouvernements provinciaux, de même que le secteur privé, appuient présentement les centres nationaux et provinciaux en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, en Ontario et à Terre-Neuve et Labrador. D'autres centres et contributeurs devraient s'ajouter.



- **Plan d'activités du Portail de l'intendance du Canada :** En décembre 2002, le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'intendance a créé un nouveau sous-groupe chargé d'élaborer un plan d'activités révisé pour le Portail de l'intendance du Canada (www.intendancecanada.ca). Ce plan a été achevé en mai 2003. Des discussions en groupes avec des partenaires éventuels de financement ont servi à peaufiner son contenu. Ce sous-groupe s'est réuni en janvier 2003 et, à l'aide de conférences téléphoniques, a terminé sa tâche, laquelle comprenait une enquête professionnelle sur les attitudes et les recommandations des utilisateurs du Portail. Le plan d'activités révisé porte sur les enjeux de l'efficacité financière, les spécifications techniques et la gouvernance du Portail. Le Portail de l'intendance du Canada demeure fonctionnel avec ses centres provinciaux établis en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, en Ontario et à Terre-Neuve et Labrador. Le Groupe de travail sur l'intendance identifie activement les ressources nécessaires pour mettre en œuvre cette mesure par le truchement de ce plan d'activités révisé pour le Portail de l'intendance du Canada.
- **Portail de l'intendance de l'Alberta :** Un organisme non gouvernemental provincial, le Land Stewardship Centre of Canada, a exprimé son intérêt à devenir l'hôte du Portail de l'intendance de l'Alberta. Cependant, il faut faire beaucoup de travail, comme de déterminer le soutien, d'identifier les coûts ainsi que les sources de financement éventuelles et les partenaires, de préparer un mandat pour le centre Internet albertain ainsi qu'un plan d'activités. Le groupe albertain fournit des conseils sur l'initiative nationale de portail.
- **Site Internet sur les terres humides et l'habitat côtier du Nouveau-Brunswick :** Le ministère des Ressources naturelles a créé un site Internet sur l'intendance des terres humides au Nouveau-Brunswick. Le projet a réuni les ressources existantes en conservation qui s'appliquent à la situation des terres humides de la province. Ces ressources ont été mises à la disposition du public (voir : www.gnb.ca/0078/fw/Wetlands/publications-e.asp).

- **Portail de l'intendance de Terre-Neuve et Labrador :** La province appuie entièrement le concept du Portail et a fourni une aide financière à son développement. La province fournit un soutien administratif de faible envergure et on met présentement sur pied un comité d'administration. La province a aussi participé activement au sous-groupe de travail des entités provinciales et des communautés sur le Portail de l'intendance du Canada, et on les encourage aussi à établir un lien avec le Portail comme première étape de sa participation.
- **Portail de l'intendance de l'Ontario :** Intendance Ontario a fait des pressions favorables et a encouragé le développement du Centre d'intendance de l'Ontario (voir : www.stewardshipcentre.on.ca). Les partenariats ont influencé le développement du contenu d'Intendance Ontario, notamment le *Répertoire des sites de démonstration*, qui sert de modèle aux autres provinces. Intendance Ontario continue à mener l'élaboration de l'administration des activités du Centre d'intendance de l'Ontario. L'élaboration de partenariats officiels avec les organisations clés a été prévue en principe, mais est retardée jusqu'à ce que le plan d'activités du Portail national et son financement soient confirmés.

Mesure n° 4 :

Étudier l'élaboration d'une Charte de l'intendance pour engager la participation des Canadiennes et des Canadiens.

Les efforts qu'a déployés le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'intendance afin d'élaborer une Charte canadienne de l'intendance ont progressé cette année et d'autres efforts ont été déployés pendant la conférence L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada de juillet 2003. On a proposé une ébauche de charte (voir l'encadré G).

- **Modèles concernant une Charte de l'intendance pour le Canada :** Cela fut l'objet de beaucoup de discussions lors des réunions de décembre 2002 et de juillet 2003 du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'intendance. Il s'agit surtout de clarifier si la charte servira les intérêts d'une vaste coalition publique en matière d'intendance ou la mise en œuvre du Programme d'intendance et ses participants des diverses compétences. Plusieurs concepts initiaux d'une Charte de l'intendance ont été déposés pour examen additionnel par le Groupe de travail.
- **Certificat d'intendance des terres humides :** Dans un effort visant à mettre de l'avant l'importance de la conservation des terres humides au Nouveau-Brunswick, un Certificat d'intendance des terres humides a été préparé. Ce document sera remis au nom du ministère des Ressources naturelles à des personnes et/ou des organismes dont les activités sont exemplaires de la conservation des terres humides.
- **Conférence L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada :** Plus de 600 participants ont assisté à la deuxième plus importante activité en matière d'intendance en 2003, la conférence L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada, tenue à Victoria (Colombie-Britannique) du 4 au 6 juillet. Ont participé à la conférence des représentants de fiducies foncières, d'intendants, d'organismes gouvernementaux, de peuples autochtones, de jeunes professionnels canadiens et de l'industrie. On a tenu toute une variété d'ateliers et de sessions de formation, y compris l'élaboration d'une perspective et d'une déclaration de la conférence, d'importantes recommandations afin de jeter les bases de la prochaine décennie d'intendance au Canada ainsi qu'une ébauche de la Charte canadienne de l'intendance. Au cours de la conférence L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada, on a mis sur pied un groupe de travail composé de participants à la conférence et chargé d'élaborer et de rédiger une ébauche de Charte canadienne de l'intendance. À la conférence, on a déposé aux fins de discussion un document de consultation (voir l'encadré G).

ENCADRÉ G Ébauche d'une Charte canadienne de l'intendance élaboré à la conférence L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada : Soutien et engagement en faveur de l'intendance canadienne

Perspective pour un plan d'action

La communauté qui s'intéresse à l'intendance multisectorielle et à la conservation au Canada élaborera un plan d'action canadien pour l'intendance sur dix ans que dirigera un groupe de travail sur l'intendance afin d'augmenter le rôle de l'intendance et de la conservation en ce qui a trait à la protection de notre patrimoine naturel et culturel.

L'intendance sollicite la participation de toutes les Canadiens et tous les Canadiens - y compris les propriétaires fonciers et les autres particuliers, les compagnies privées et les bénévoles - qui se soucient de la terre, de l'air et de l'eau et qui préparent les processus naturels desquels dépend la vie.

L'intendance procure des instruments et des pratiques de gestion bénéfiques visant à appuyer une utilisation judicieuse des ressources naturelles du Canada, lesquels soutiennent la vaste diversité des services - écologiques, sociaux et culturels - qui peuvent en découler. L'intendance s'intègre également à des mesures volontaires plus vastes dans le cadre desquelles les Canadiens et les Canadiens de tous les lieux et de tous les âges s'engagent à favoriser l'existence de communautés dynamiques et saines.

L'intendance ne représente pas un nouveau concept, mais elle n'a pas fait l'objet d'une aussi grande visibilité qu'elle aurait mérité. À l'automne 2002, le fait que les ministres des Ressources naturelles fédéral, provinciaux et territoriaux canadiens aient entériné le *Programme d'intendance du Canada* représentait un nouveau commencement. Ceci a fourni le cadre d'un plan d'action canadien en matière d'intendance. Le travail qu'a effectué par la suite le Groupe de travail sur le capital naturel de la Table ronde sur l'environnement et l'économie (TRNEE) a permis d'élaborer davantage l'esquisse du plan d'action.

Principes

Nous soussignés nous engageons envers un plan d'action canadien pour l'intendance fondé sur les principes suivants :

1. L'intendance s'appuie sur le lien solide entre les Canadiens et les Canadiens et leur patrimoine naturel.
2. Les initiatives en matière d'intendance respectent les intérêts et les droits de tous les participants.
3. L'intendance se fonde sur la connaissance, les principes écologiques et les approches en matière d'écosystèmes.
4. L'intendance se fie à l'action coopérative, à la capacité locale et à la propriété.
5. L'intendance devient rapidement un instrument essentiel reconnu pour faire de la durabilité des ressources et des communautés une réalité aux niveaux local, national et international.
6. L'intendance est transparent et inclusive, et nécessite des engagements à long terme.

Un plan d'action canadien pour l'intendance — Des phrases aux gestes concrets

De nombreuses consultations ont eu lieu depuis 2000 auprès de la communauté liée à l'intendance et à la conservation par le biais de la création du *Programme d'intendance du Canada* et d'une série de conférences et d'ateliers nationaux sur l'intendance. La TRNEE a également formulé d'importantes recommandations. On a identifié des lacunes en matière de connaissances, de besoins et de possibilités liés à l'intendance et à la conservation. Il est temps, maintenant, de poser les gestes nécessaires. La consultation demeurera un élément important de progrès en matière d'intendance et de durabilité. Nous irons maintenant de l'avant et élaborerons un plan d'action canadien en matière d'intendance visant à procurer une stratégie d'ensemble et un centre d'intérêt pour l'intendance dans toutes les régions du Canada.

Pour ce faire, la communauté canadienne qui s'occupe d'intendance et de conservation a cerné les domaines prioritaires suivants concernant les domaines d'action prioritaires desquels il faut s'occuper pour s'assurer que le mouvement canadien en matière d'intendance soit dynamique.

S'assurer de progrès dans l'organisation :

- renforcer les réseaux d'intendants dans tout le pays;
- promouvoir dans toutes les parties du Canada un mouvement national coordonné de fiducie foncière;
- favoriser davantage l'engagement national de l'industrie, des organismes de conservation et des peuples autochtones dans le cadre des initiatives en matière d'intendance.

Renforcer la voie à suivre :

- relier le *Programme d'intendance du Canada*, les résultats de la conférence L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada de 2003 et la Conférence nationale sur l'intendance des terres humides du Canada dans l'élaboration d'un plan d'action canadien décennal pour l'intendance qui complète les recommandations du rapport de la TRNEE intitulé *Préserver le capital naturel du Canada*.

Créer les instruments du Programme :

- favoriser la disponibilité des renseignements sur les activités, les programmes et le financement liés à l'intendance.

Améliorer les instruments juridiques, économiques et politiques :

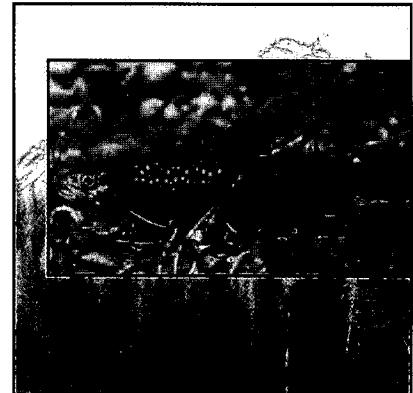
- mettre en œuvre d'autres changements positifs dans les règlements et politiques fédéraux, provinciaux et territoriaux qui favorisent les initiatives et le soutien en matière d'intendance.

Nous nous engageons à concrétiser le Plan d'action canadien pour l'intendance ainsi qu'à appuyer pleinement sa mise en œuvre par le biais du travail au sein de nos communautés et de nos organisations. Afin d'assurer une continuité et un progrès soutenu, la Charte canadienne de l'intendance découlant de la conférence L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada de 2003 met sur pied un groupe de travail sur le plan d'action en matière d'intendance qui soutiendra les efforts et activités nécessaires à l'élaboration de ce plan d'action et suivra les progrès réalisés jusqu'à la prochaine Conférence nationale sur l'intendance au milieu de 2006.

Nos préoccupations et notre engagement

Le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'intendance souligne les sujets d'inquiétude suivants concernant la poursuite de la mise en œuvre du *Programme d'intendance du Canada* (PIC) :

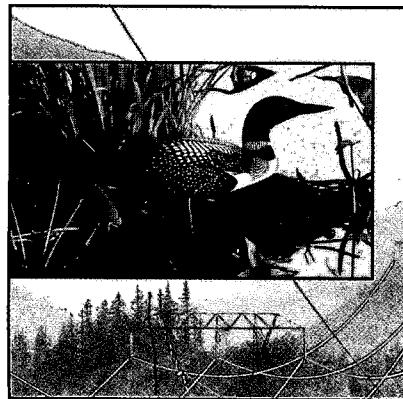
- le PIC, tout en fournissant le contexte d'une gamme d'intérêts divers en intendance partout au Canada, doit continuer d'évoluer à titre d'organisme national chapeautant les initiatives en matière d'intendance, mais il n'a pas la capacité nécessaire afin de suivre toutes les avenues possibles dès maintenant;
- le PIC a jusqu'à maintenant été une initiative principalement menée par le gouvernement et doit obtenir une participation plus large des principales organisations non gouvernementales du Canada; les activités initiales visant la participation ont cerné plusieurs excellentes voies à suivre;
- une stratégie d'engagement envers le secteur des ressources doit tabler davantage sur l'intérêt qu'ont exprimé les associations industrielles nationales envers l'engagement vis-à-vis le PIC;
- les participants à la Conférence nationale sur l'intendance des terres humides du Canada de février 2003 et à la conférence L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada de juillet 2003 ont émis de nombreuses recommandations positives; on s'attend à ce que celles-ci influenceront fortement l'orientation future du PIC;
- les consultations avec les représentants de groupes d'intérêt autochtones au Canada n'ont toujours pas réussi à les convaincre de s'engager vis-à-vis le PIC;
- il faut absolument des liens plus larges entre le Programme d'intendance et les initiatives additionnelles des compétences en plus des liens du PIC à la mise en œuvre de la Stratégie canadienne de la biodiversité; les exemples comprennent la Stratégie sur les océans du Canada, la Stratégie nationale sur les forêts, le Cadre stratégique pour l'agriculture et le Conseil canadien des parcs, ainsi que l'élaboration d'une Politique nationale d'intendance des bassins versants.



En gardant à l'esprit ces préoccupations au cours de l'année qui vient, le Groupe de travail :

- a) travaillera avec les dirigeants et les organismes représentant le secteur des ressources afin de lancer des projets conjoints et de favoriser le dialogue en cours sur l'intendance du secteur des ressources et l'engagement envers le *Programme d'intendance du Canada* par l'entremise d'un sous-groupe du Groupe de travail sur l'intendance; ceci comprendra un lien permanent avec l'Initiative de High Park sur l'engagement de l'industrie envers le PIC;
- b) établira des relations de travail avec les groupes sectoriels et les organismes interjuridictionnels par des initiatives qui développent leur engagement dans le cadre du PIC, comme celles des secteurs de l'exploitation minière, de l'eau, des terres humides, des peuples autochtones, des parcs, de l'agriculture et des pêches; il faudra réagir à l'élément d'intendance des initiatives à plus grande échelle dans ces secteurs; il faut aussi établir des contacts qui accroîtront la collaboration et l'intégration des programmes; par ce processus, le Groupe de travail assurera que le PIC évolue de façon à relever les nouveaux défis au cours des trois à cinq prochaines années;
- c) créera d'autres liens entre le PIC et les initiatives politiques nationales appuyant l'intendance, comme le Cadre stratégique pour l'agriculture, la Stratégie sur les pêches en eaux douces et l'Intendance des océans du Canada;
- d) facilitera l'élaboration actuelle d'un plan d'action canadien sur l'intendance et d'une charte canadienne de l'intendance, tel que l'avait recommandé la conférence L'intendance et la conservation à l'avant-garde au Canada de juillet 2003;

-
- e) surveillera l'élaboration du plan de mise en œuvre des recommandations nationales sur l'intendance des terres humides qu'avait produit le Groupe de travail sur les terres humides de la Conférence nationale sur l'intendance des terres humides du Canada tenue en février 2003;
 - f) favorisera les liens avec les recommandations du rapport de la TRNEE intitulé *Préserver le capital naturel du Canada* et offrira de l'aide et des conseils aux responsables de leur mise en œuvre; et
 - g) continuera d'orienter le Portail de l'intendance du Canada vers des résultats et des sources d'appui réalistes.



Pour de plus amples renseignements

Division de l'intendance
Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Télécopieur : (819) 953-3575